

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,  
par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement: six Mois, \$1.00; un An, \$2.00.  
Bureaux à Montréal: 27, Rue St. Vincent.

## AVIS

Le bureau de l'*Echo* est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

SOMMAIRE.—Chronique.—Faits Divers.—De l'autorité en Philosophie, (suite).—Manifeste impérial.—La Fête de St. Louis à Rome.—Aloys et Marguerite.—Lucien.—Institut des Artisans Canadiens.—Nécrologie.—Bibliographie.

## Chronique.

SOMMAIRE.—Nouvelles du St. Père à Rome.—La Légion Romaine Française.—Allocation du Cardinal-Vicaire à l'occasion de la fête de St. Michel.—Réflexions du journal le *Monde* sur les derniers événements en Allemagne, etc.—Concile de Baltimore.

— Sa Sainteté le Pape continue de jouir d'une santé parfaite.

— On assure que le Saint-Père se propose de créer prochainement dix cardinaux à la fois, afin que les événements que l'avenir nous réserve trouvent le Sacré-Collège au complet.

Plusieurs Cardinaux, membres de la Congrégation des Rites, ont traité des causes pendantes, savoir :

S. Em. le cardinal Patrizi, préfet, de la cause de la Bse. Marguerite-Marie Alacoque, visitandine; *An sit signanda Commissio Reassumptionis Causæ in casu et ad effectum de quo agitur.*

Le même, de la cause des serviteurs de Dieu Guillaume Arnauld, Bernard de Rochefort et Garcia d'Aura, dominicains, appelés bienheureux et martyrs, *An constet de Cultu publico et ecclesiastico ab immemorabili tempore præstito predictis Servis Dei seu de casu excepto a decretis s. m. Urbani Papæ VIII?*

S. Em. le Cardinal Villcourt, de la cause du B. Convoyon, fondateur et premier abbé du Monastère de Rhedon: Concession et approbation de l'office et de la Messe en l'honneur de ce bienheureux.

S. Em. le cardinal Barnabo, de la cause du vénérable F. Aegidius de S. Joseph, de l'ordre de St. Pierre d'Alcantara. Révision des écrits de ce Vénérable.

S. Em. le cardinal Bizarri, de la cause de Vén. Ange Del Pas: *An Ven. S. Dei Ft. Angelus Del Pas nuncupandus sit Regularis Observantiæ? An strictioris Observantiæ Minorum Reformatorum et utrum ejus Causa retinenda sit a Postulatore generali Minorum Reformatorum?*

S. Em. le cardinal Bofondi, de la cause de la servante de Dieu Paule Montaldi, clarisse de Mantoue, appelée Bienheureuse: *An constet de cultu publico et ecclesiastico ab immemorabili tempore præstito predictæ servæ Dei seu de casu excepto à Decretis S. M. Urbani Papæ VIII?*

S. Em. le cardinal Caterini, de la cause du B. Jean Soreth, prieur-général des Carmes: concession et approbation de l'office de la messe en l'honneur de ce bienheureux, et insertion de son éloge au martyrologe de l'ordre.

— Les zouaves pontificaux qui tiennent garnison à Velletri ont fait célébrer un service funèbre, le 11 septembre, jour anniversaire de la mort du général de La Moricière.

Aux termes de la décision impériale, en date du 30 janvier dernier, les engagements dans la Légion Romaine, mise par le gouvernement français à la disposition du Saint-Siège, doivent être contractés pour une durée de cinq ans, pendant lesquels les officiers appartenant à l'armée française au moment de leur entrée dans la légion continueront à concourir pour l'avancement dans le corps qu'ils quittent, mais en égard à l'ancienneté seulement.

Un décret en date du 28 août dernier, contresigné par les ministres de la guerre et de la justice, porte que tous les officiers, sous-officiers et soldats, faisant partie de la Légion au moment de sa cession au gouvernement pontifical, conserveront leur qualité de Français; que le même avantage sera accordé à tous ceux qui, dans l'avenir, prendront du service dans cette Légion, et qu'il leur sera fait remise du droit de sceau et d'enregistrement.

Un aide-de-camp du maréchal ministre de la guerre s'est rendu à Antibes, et a remis au colonel comte d'Argy, commandant de la légion, des croix

et des médailles accordées par l'empereur à un certain nombre de volontaires.

Les officiers de la légion sont tous en activité de service et considérés comme en mission hors cadres.

Pour la troupe, les années passées sous le drapeau pontifical comptent comme temps de service effectif.

L'uniforme est des plus élégants : pantalon rouge, avec bandes de drap bleu foncé, tombant sur la guêtre blanche ; tunique bleu foncé boutonnant droit sur la poitrine ; collet et parements jonquilles ; boutons blancs estampés en relief d'un cor de chasse ; épaulettes vertes ; shako à galons jonquille ; plumet flottant en plumes vertes ; capote.

L'armement et l'équipement sont semblables à ceux des chasseurs de Vincennes. Les officiers portent l'épaulette en argent et, comme marque distinctive dans le service, l'écharpe au lieu du hausse-col.

Dans la matinée du 15 septembre, la frégate l'*Eldorado*, partie d'Antibes, le 13, est entrée dans le port de Civita-Vecchia ayant à bord la Légion Française formée à Antibes et envoyée au service du Saint-Siège.

Des nouvelles, même officielles, constataient encore, peu de jours auparavant, qu'aucune maladie contagieuse n'existait à Antibes, et d'ailleurs la santé des volontaires, soit pendant la traversée, soit à leur arrivée, n'avait rien laissé à désirer.

Malgré un état de choses aussi rassurant, ayant appris par les dispositions des officiers de la Légion et par des dépêches télégraphiques que deux ou trois cas de choléra sporadique avaient éclaté à Antibes le jour même du départ de l'*Eldorado*, l'autorité pontificale, toujours vivement préoccupée de la santé publique, a cru devoir porter jusqu'à ses dernières limites le système de précautions adopté en pareil cas, et a ordonné que le débarquement de la Légion s'effectuerait avec la prudence requise et que l'effectif tout entier, éloigné de tout contact avec la population, demeurerait en observation pendant plusieurs jours dans de grands bâtiments récemment construits, mais dont l'aménagement n'était pas encore complet.

Toutes les autorités ont rivalisé de zèle et d'activité afin de disposer ces bâtiments aussi convenablement que possible pour le logement de la Légion, et les troupes françaises ont concouru à cette tâche avec l'empressement et le bon vouloir dont elles ont toujours fait preuve pendant leur séjour dans les Etats du Saint-Siège.

Cinq jours après, l'état sanitaire de la Légion

n'inspirait pas le moindre soupçon de maladie contagieuse. Quelques hommes seulement avaient contracté la fièvre périodique par suite du changement d'air ou pour d'autres raisons tout à fait locales.

Le 19, cependant, pour comble de précaution, une commission médicale a été envoyée de Rome sur les lieux, chargée de se rendre compte de l'état de la Légion et de prescrire les mesures à prendre.

Le 20, Mgr le vice-président de la Commission Sanitaire s'est transporté en personne à Civita-Vecchia, où, accompagné du délégué de la province et des membres de la commission, il a visité la Légion et a constaté que son état sanitaire n'inspirait pas la moindre crainte de maladie contagieuse. Six hommes seulement étaient malades : deux souffraient de rhumatisme articulaires, deux étaient atteints de fièvre gastrique, deux s'étaient blessés en tombant, et quelques autres, qui avaient eu la fièvre, étaient en pleine convalescence.

Après avoir reçu la Légion, M. le général de Courten, commissaire pontifical, a publié l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats de la Légion.

« Sous peu de jours vous allez être rendus à votre destination, où des frères d'armes, défenseurs de Sa Sainteté Pie IX Pontife et roi, vous attendent à bras ouverts.

« Donés, comme l'a dit le brave général d'Aureille, des mâles vertus du soldat français, qui ne connaît pour règle de conduite que l'honneur, la bravoure et la fidélité, vous rivaliserez de zèle et de dévouement avec les autres troupes pontificales pour la défense de la personne sacrée du Saint-Père et de son pouvoir temporel.

« Votre organisation, effectuée sous les auspices du gouvernement français, avec le concours de vos généraux, et dirigée par un chef intelligent et dévoué, a eu pour résultat la formation d'un corps dont l'armée pontificale et la nation française auront lieu de s'enorgueillir, et je m'estimerais heureux si l'honneur de vous commander devait m'échoir en partage.

« Le général de brigade commissaire pontifical :  
« R. de COURTEN. »

M. le général comte de Montebello, commandant en chef du corps d'occupation, est de retour à son poste depuis mardi.

Aucun ordre n'a encore été donné, que nous sachions, quant au départ d'un second contingent

de Français. La province de Viterbe sera évacuée et la Légion Française ira y tenir garnison après avoir passé quelques jours à Rome.

Le *Debatte*, de Vienne, se dit informé de Rome que S. Em. le cardinal de Hohenlohe s'est embarqué le 16, à Civita-Vecchia, pour aller porter une lettre du Pape à la reine Victoria, et que M. Odo Russell a eu, ces jours derniers, de fréquents entretiens avec M. de Sartiges.

S. Em. est à Tivoli et M. Russell est depuis longtemps en Angleterre!

Dans un *Invitò sagro* adressé aux fidèles du diocèse de Rome à l'approche de la fête de l'archange S. Michel, S. Em. le cardinal-vicaire s'exprime en ces termes :

"O vous, Romains, dont les conditions ont une si grande influence sur le salut moral du reste de la société, vous surtout, appelez à votre secours et invoquez avec humilité et faveur S. Michel, le protecteur des croyants!

"Après le culte de Dieu, celui des anges est le plus ancien de tous. Avant que les portes du ciel s'ouvrirent à la nature humaine associée à la divinité dans la personne du Verbe Incarné et dans la participation de sa grâce, les anges étaient déjà au ciel, contemplant Dieu et intercédant pour la terre. Que cette seule pensée vous rende cher tout acte de religion envers eux et principalement envers l'archange S. Michel, leur glorieux chef!

"Oui, au milieu des angoisses qui accablent l'Eglise et qui augmentent de jour en jour par l'œuvre de l'enfer et de tant d'hommes injustes qui s'en font le fatal instrument, que S. Michel se montre dans toute la pompe de sa gloire; qu'il foudroie d'un regard les ennemis de Dieu et des hommes; qu'il les réduise à l'impuissance, au silence, à l'humiliation que mérite leur implacable orgueil!"

Voici ce que nous lisons dans un des derniers numéros du journal le *Monde* :

"Si, de son temps, Napoléon voyait dans la Russie le péril qui menaçait le plus l'Europe, péril déjà pressenti par Henri IV, que dirait-il aujourd'hui? La Russie, depuis lors, a doublé ses possessions d'Asie, et peut y devenir la puissance prépondérante avant peu. A ses Cosaques, elle joindra bientôt d'innombrables hordes, qu'elle lancera à son gré sur l'Europe comme une nuée de sauterelles pour tout dévorer."

Et le rédacteur termine cette période en disant que le sort de l'empire romain, ravagé, dépecé par les barbares, est réservé à l'Europe latine, si elle ne

peut se délivrer de l'esprit d'impiété et d'anarchie qui la dévore.

Voilà assurément de tristes prévisions et qui signalent un danger redoutable. Mais s'il est vrai que les honnêtes gens sont forcément solidaires des catastrophes morales qui arrivent dans quelque partie que ce soit du monde, ne pouvons-nous pas craindre que, si le bien perd de son empire en Europe, nous en sentirons inévitablement le contre-coup sur ce continent.

Nous devons, de plus, considérer qu'à ces causes de dissolution, il peut s'en joindre encore d'autres qui tiennent à nous-mêmes et aux circonstances dans lesquelles nous sommes placés, et qui pourraient fatalement se réunir aux causes étrangères pour accroître et activer la ruine et l'incendie.

D'où vient le mal en Europe? De l'incrédulité et de la haine de toute règle religieuse et morale; voilà ce qui donne la force aux révolutionnaires et aux barbares du Nord.

Lisez tous les principaux journaux, les livres, les brochures qui sortent chaque année de ce qu'on appelle les centres principaux de la civilisation, et qui sont au moins les centres des productions de l'esprit humain, qu'y trouverez-vous? Des attaques déclarées contre les dogmes de l'Eglise, contre les lois de la morale, contre toutes les bases de la famille et de la société. Mais quels sont les auteurs de ces livres, de ces publications? Le plus souvent, des hommes d'un grand talent, mais dévoyés; des pères de famille respectables suivant le monde; des fonctionnaires publics qui attaquent, sans le savoir, les bases de l'autorité qui les soutient. Ce sont, parfois, des jeunes gens à peine sortis des bancs du collège, qui crient, sur les toits, ce qui leur a été dit dans l'intimité. Ce sont même des professeurs émérites des Universités, des Collèges, des Instituteurs de la jeunesse, qui ne veulent pas laisser à d'autres le soin de proclamer bien haut leurs principes, et qui rivalisent de violence avec les tribuns les plus audacieux de la démocratie.

C'est là qu'est le principal danger? Ce ne sont pas les attaques du dehors qui sont les plus redoutables. On ne peut pas toujours espérer des jours tranquilles, mais si la société des civilisés était unie, compacte, pure et ralliée pour la majorité aux bons principes, ces luttes contre l'ennemi au dehors ne seraient que glorieuses et pleines d'heureux résultats et de féconds développements. Mais, hélas! en est-il ainsi? Si, au-dehors, l'on peut prévoir des luttes redoutables, au-dedans, n'y a-t-il pas des sujets de craintes bien plus redoutables encore?

On sait, il est vrai, que l'agrandissement de la Russie est un péril pour l'Europe; mais si les na-

tions civilisées ne consumaient pas leur activité à s'affaiblir mutuellement et à se dévorer entre elles, que pourrait faire la Russie de ses aggrandissements ? Ils lui deviendraient complètement inutiles en présence de peuples unis, forts par les croyances et par les mœurs.

La Russie ne va pas chercher en Asie un empire proprement dit ; l'Asie offre surtout des déserts et des peuples barbares, et il faudra longtemps pour faire fructifier les Steppes de l'Asie, et pour s'assimiler les nations dégradées. Ce qu'elle y va chercher, c'est une force pour écraser l'Europe, c'est une armée formidable, au moins par le nombre, qu'elle précipitera plus tard sur ses ennemis divisés et amollis.

C'est donc là qu'est le danger, la division et l'affaiblissement des croyances et des mœurs chez les peuples chrétiens.

On nous a dit souvent que de là venait la ruine de la Pologne ; on commence à reconnaître que c'est là qu'il faut chercher la cause des trop faciles succès de la Prusse contre l'Autriche.

Si la société catholique passe par de nouvelles épreuves en Europe, nous avons bien des efforts à faire pour que l'effet n'en vienne pas jusqu'à nous ; mais outre ces dangers qui nous menacent de loin, nous avons aussi à nous prémunir contre des périls qui sont à nos portes.

— Dans un article remarquable sur l'émigration, publié dans *l'Echo*, le Rév. Messire Tassé, curé de St. Rémy, nous a montré avec les faits les plus incontestables et le raisonnement le plus fortement établi, tous les malheurs que l'on peut attendre de l'engouement qui anime une partie de la population pour l'émigration. L'on n'a pas seulement à redouter la perte des bras, des hommes les plus précieux pour l'industrie et pour l'agriculture, mais l'on a surtout à craindre la contagion des idées qui circulent dans ce grand peuple.

Ah ! ce n'est pas impunément que l'on se trouve en relations habituelles et intimes avec d'immenses populations, dont une partie ne pratique aucun culte, et ne reconnaît aucuns principes certains de croyance et de morale. On a déjà pu en voir les effets, même dans nos campagnes les plus sincèrement croyantes ; qu'en peut-il être au sein des multitudes que renferment les grandes villes ?

Mgr. de Montréal, dans une lettre pastorale publiée le vingt-deuxième jour d'Avril de cette année, nous a représenté sous les traits les plus touchants les misères morales qui affligent les grands centres de population dans les Etats : les meurtres, les vols, les désordres de toute sorte, les moyens im-

menses que la licence et la débauche ont à leur disposition.

Que de précautions donc à prendre contre ces désordres de l'ordre moral qui peuvent tout d'un coup s'étendre comme les fléaux de l'ordre physique.

Nous n'en sommes pas encore là, dira-t-on ; mais aussi il faut bien craindre d'y arriver, parce qu'alors nous n'aurions pour partage qu'une ruine irréparable.

« Notre état de société est loin sans doute de ressembler à celui de cette grande cité, dit Mgr. de Montréal, en parlant de la situation morale de New-York, et il est bien à espérer que nous n'aurons jamais à gémir sur des maux aussi déplorables. Il ne faut pas toutefois se le dissimuler, nous y allons grand train, à en juger par les tristes affaires qui sont portées tous les jours devant nos cours civiles et celles de la police, et par les tableaux statistiques de nos prisons et de nos maisons de correction. »

On connaît les rapports des statistiques de New-York : 800 meurtres dans l'année 1865, 65,000 arrestations, 8000 auberges vendant sans licence, 10,000 repaires ouverts la nuit au vice, à l'ivrognerie, au paupérisme dans ses plus effrayantes péripiéties ; voilà pour la basse classe à peu près exclusivement ; mais que n'a-t-on pas à dire pour cette haute classe, où l'on compte les banqueroutes, les détournements de fonds, les altérations d'écritures pour des montants vraiment fabuleux !

On comprend ce que peut valoir un pareil voisinage, et comme il est à craindre que des populations sans défiance, aillent se familiariser avec le spectacle d'un débordement et d'un déchaînement dont on ne voit l'équivalent que dans ce qui pouvait se passer dans les capitales des anciennes contrées infidèles, aux plus mauvais jours de leur histoire.

Espérons que les pieux Evêques réunis au grand concile de Baltimore prendront des mesures capables de contrebalancer, au moins, des misères si affligeantes et si inquiétantes. Nous extrayons la liste suivante d'une correspondance de la *Minerve* :

« Nous avons reçu quelques nouvelles du grand concile de Baltimore, qui, dimanche, était au complet. On y comptait sept archevêques, savoir : Mgr. Spalding, archevêque de Baltimore ; Mgr. McConkey, archevêque de New-York ; Mgr. Purcell, archevêque de Cincinnati ; Mgr. Odin, archevêque de la Nouvelle-Orléans ; Mgr. Blanchet, archevêque d'Orégon ; Mgr. Kenrick, archevêque de St. Louis ; Mgr. Alemany, archevêque de San Francisco.

« Il y avait 38 évêques suffragants, savoir : Mgr. Lynch, évêque de Charleston ; Mgr. Word, évêque de Philadelphie ; Mgr. Domence, évêque de Pittsburg ; Mgr. McGill, évêque de Richmond ; Mgr. Verot, évêque de Savannah ; Mgr.

Whelan, évêque de Wheeling, pour la province ecclésiastique de Baltimore :

“ Mgr. Conroy, évêque du diocèse d'Albany ; Mgr. Langhin, évêque du diocèse de Brooklyn ; Mgr. Timon, évêque du diocèse de Buffalo ; Mgr. De Goesbriand, évêque du diocèse de Burlington ; Mgr. McFarland, évêque du diocèse de Hartford, M. ; Mgr. Bagley, évêque du diocèse de Newark ; Mgr. Bacon, évêque du diocèse de Portland, pour la province ecclésiastique de New-York.

“ Mgr. Roffe, évêque du diocèse de Cleveland ; Mgr. Carrell, évêque du diocèse de Covington ; Mgr. Lefebvre, évêque du diocèse du Détroit ; Mgr. Luers, évêque du diocèse du Fort Wayne ; Mgr. Lavalie, évêque du diocèse de Louisville ; Mgr. Baroga, évêque du diocèse de St. Ste.-Marie ; Mgr. de St. Palais, évêque du diocèse de Vincennes, pour la province ecclésiastique de Cincinnati.

“ Mgr. Dubuis, évêque du diocèse de Galveston ; Mgr. Quinian, évêque du diocèse de Mobile ; Mgr. Elder, évêque du diocèse de Natchez ; Mgr. Martin, évêque du diocèse de Natchitoches, pour la province ecclésiastique de la Nouvelle-Orléans.

“ Mgr. M. A. Blanchet, évêque du diocèse de Nesqually ; Mgr. Demers, évêque du diocèse de Vancouver, pour la province ecclésiastique d'Orégon.

“ Mgr. Juncker, évêque du diocèse d'Alton ; Mgr. Duggan, évêque du diocèse de Chicago ; Mgr. Henni, évêque du diocèse de Milwaukee ; Mgr. Feehan, évêque du diocèse de Nashville ; Mgr. Lamy, évêque du diocèse de Santa-Fe ; Mgr. Grace, évêque du diocèse de St. Paul, pour la province ecclésiastique de St. Louis.

“ Mgr. Amat, évêque du diocèse de Los Angeles et Monterey, pour la province ecclésiastique de San Francisco.

“ L'ouverture solennelle du concile s'est faite dimanche matin, au milieu d'une pompe extraordinaire. Jamais Baltimore, ni aucune partie de l'Amérique, n'a été témoin d'un spectacle aussi solennel. L'allocution de Mgr. McCloskey fut un morceau sublime d'éloquence qui frappa l'esprit des assistants.

“ Dans l'après-midi, il y a eu une session publique. Il y en aura une autre publique jeudi.

“ Le concile devra durer jusqu'an 21 de ce mois.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tout ce qui se passera d'intéressant dans cette illustre assemblée.

Le mal dans les Etats ne pourra être combattu que par les efforts de la vraie Religion ; il sera donc bien consolant de savoir tout ce qui pourra être accompli de favorable dans ces réunions de la sagesse, de la vertu et de l'autorité épiscopales.

Mais de même, le bien ne pourra être conservé parmi nous que par les œuvres de la piété et de la Religion.

Le Clergé fait d'énergiques efforts pour arrêter l'émigration et pour favoriser la Colonisation.

Les écoles sont multipliées pour l'enseignement de la foi et des bons principes.

Pour les grands centres, des Institutions ont été fondées pour le bien des pauvres, pour l'enseignement et la moralisation des classes ouvrières, pour le soutien des jeunes gens au milieu des dangers de la ville, pour l'exemple et l'édification de toutes les professions sans exception. Combien tous ces efforts méritent d'être encouragés, de fructifier, de croître sans cesse, et alors si des révolutions menacent ailleurs le calme et la sécurité de l'Eglise, ici on trouvera des fruits de paix et de bénédiction. Voilà ce que nous avons déjà vu se réaliser à certaines phases de l'histoire de ce pays, et voilà à quoi nous devons tendre plus que jamais ; car partout ce n'est qu'une même pensée, qu'on est à la veille de tristes et graves événements.

### Nouvelles et Faits Divers.

— Le successeur de M. Drouyn de Lhuys, au ministère des affaires étrangères, M. le marquis de Moustier, appartient par sa naissance et ses relations de famille au faubourg Saint-Germain. Mme de Moustier, née de Mérode, épouse du nouveau ministre, est tout à la fois la sœur de Mgr de Mérode, l'ancien ministre de Pie IX, et la belle-sœur de M. le comte de Montalembert, le grand orateur et l'historien de nos monastères.

— L'état de santé de M. le comte de Montalembert était, le 16 Sept. dernier, toujours à peu près le même : l'avis des médecins promet une guérison lente, mais sûre, sans pouvoir assigner de date toutefois à cette guérison. M. de Montalembert se levait une ou deux heures pour lire : on ne lui permettait pas encore d'écrire lui-même.

— Dernièrement, dit la *Semaine de Nantes*, un brave curé de province était à Paris pour affaires concernant sa paroisse. Il voulut profiter de la circonstance pour visiter les curiosités, les monuments et les palais. Il se rendit donc au ministère des beaux-arts et de la maison de l'Empereur pour demander les autorisations nécessaires, et il errait dans les corridors à la recherche de l'employé qui devait lui remettre le bienheureux billet, lorsque tout à coup il avisa un monsieur qui en petite veste et les mains dans ses poches, se promenait tranquillement. Il lui trouva une figure si bienveillante qu'il prit le parti de l'accoster et de lui exposer sa requête en lui demandant à qui il devait s'adresser. — Mais le mieux est de vous adresser directement au ministre lui-même, qui n'est autre que moi. Le bon curé tout ébahi se confondit en excuses sur la liberté qu'il avait prise. Mais il semblait si étonné de voir une Excellence dans un costume aussi simple, que le maréchal Vaillant ajouta en riant :— Décidément, M. le Curé, ça vous étonne de voir un ministre en tenue du matin ? Puis continuant : Vous n'êtes pas venu uniquement à Paris pour visiter les édifices, et je suis sûr que vous avez quelque chose à demander.— C'est vrai, répondit le

curé, enhardi par cette bienveillance : mais j'apporte aussi une curiosité que je viens vous offrir. — Et laquelle ? dit le maréchal. — Un magnifique aéroplane tombé dans ma commune. — Eh bien ! apportez-le-moi, je l'accepte ; mais avant, dites-moi ce que vous désirez. — Un secours, M. le ministre, pour ma pauvre maison d'école qui tombe en ruines. Le maréchal alors, lui tendant la main, ajouta : — Allez de ma part au ministère de l'instruction publique et je vous promets que vous aurez votre subvention. Le curé parut hésiter. — Monsieur le Ministre, dit-il enfin, je ne rencontrerai peut-être pas votre collègue en tenue du matin dans les corridors de son ministère, et si je n'ai pas au moins un mot. . . — Allez toujours, répondit le maréchal en souriant, les portes vous seront ouvertes. Il est inutile d'ajouter que la puissante recommandation du ministre d'Etat a eu l'effet voulu. Et le curé dit aujourd'hui en riant : — J'avais cru que c'était une pierre qui me tombait du ciel ; mais c'était toute une maison d'école !

— Informé que le choléra faisait des victimes dans le canton de Courçon, Monseigneur de La Rochelle résolut d'aller en personne porter des consolations dans les lieux signalés comme le principal théâtre du fléau. Dirigé dans sa marche par M. le doyen de Courçon, Monseigneur se transporta au village où l'épidémie sévissait le plus cruellement, et c'était une chose bien touchante que de voir le prélat, à la tête de son cortège, sous un soleil brûlant, aller et venir dans les rues étroites de cette petite localité, entrant successivement dans toutes les maisons qui lui étaient signalées comme ayant été frappées du choléra ou récemment envahies par lui, et là, avec une bonté pastorale et paternelle, consolant, bénissant, touchant ces pauvres malades et y ajoutant le bienfait d'une large aumône, quand la misère se faisait sentir plus particulièrement dans quelque pauvre réduit. — *Bulletin de La Rochelle.*

— Un journal de Metz, le *Vou National*, nous apprend que quatre Sœurs sont mortes à Boulay, en soignant les cholériques. La supérieure de l'hospice, sœur Joséphine, vient de succomber à son tour, au moment où l'épidémie cesse ses ravages. Elle s'était offerte, dit le même journal, en victime expiatoire ; Dieu l'a exaucée.

— Parmi les Etats de la nouvelle fédération dominée par la Prusse, la Saxe sera le seul dont le souverain soit catholique. Néanmoins les catholiques ne se trouvent qu'en minorité presque imperceptible dans ce royaume, puisqu'ils atteignent à peine le chiffre de 50,000 parmi une population de 2 millions d'âmes.

Nous lisons dans les *Annales d'Orléans* : — En Russie, le Czar, par un ukase inattendu, vient d'abolir toutes les peines édictées contre ceux qui abandonnent la religion officielle. Ces peines qui entraînaient la confiscation de la fortune et la perte de toute position sociale, constituaient le plus grand obstacle au progrès de la foi. Désormais, cette

redoutable barrière est abaissée et la mesure générale et intelligente qui la supprime ne fera pas moins d'honneur à l'empereur Alexandre que ses décrets relatifs à l'abolition du servage. Les deux mesures se complètent : c'est l'émancipation religieuse après l'émancipation civile. La première avait rendu tous les sujets du czar égaux devant la loi ; la seconde les établit égaux devant l'Évangile. Si cet ukase est loyalement exécuté, comme tout le fait croire, il peut renouveler en peu d'années la face de la Russie. Alexandre compte déjà huit millions de catholiques dans son empire. Avec la liberté de l'apostolat, ce nombre serait bientôt triplé, et les missionnaires catholiques, pénétrant à la suite des armées russes au cœur de l'Asie centrale, y répandraient la lumière et la civilisation,

— En Egypte, le vice-roi s'apprête à abolir la polygamie, cette base corrompue de l'islamisme. C'est sous une influence politique que la mesure va être édictée, afin de mieux régler et assurer la succession en ligne directe et de mâle en mâle à la couronne ; mais les conséquences morales de l'acte seront immenses, et la réforme accomplie dans un intérêt dynastique peut amener une grande transformation religieuse. Désormais, les vice-rois d'Égypte ne pourront plus épouser qu'une seule femme. Tous les hauts fonctionnaires suivront l'exemple du souverain, le reste de la nation fera de même avec le temps, et la polygamie, cette plaie hontense des civilisations orientales, cet élément radical de décadence, disparaîtra en ébranlant profondément le code religieux qui la supporte.

Tout se prépare, comme on voit, dans les mystérieux desseins de la Providence, pour les futurs triomphes de la foi. La croix brille à Péking, elle se dresse en Cochinchine, les Grecs soulevés de Candie l'arborescent sur leur drapeau, la Russie lui ouvre les passages de l'Asie, demain peut-être elle surmontera les édifices du Caire ; c'est l'avenir lumineux du catholicisme qui commence à se dessiner à l'horizon du monde et dont nos yeux ne verront que l'aube radieuse !

— On sait que le mormonnisme a fait malheureusement de nombreux prosélytes en Danemark. La femme d'un fermier des environs de Copenhague, récemment convertie à cette stupide religion, n'ayant pu obtenir de son mari qu'il consentit à divorcer, résolut de recourir au crime pour effectuer leur séparation. A cet effet, " la sainte des derniers jours," pour nous servir de la qualification que les Mormons se donnent eux-mêmes, versa à plusieurs reprises du poison dans le café de son mari ; mais ce dernier, justement soupçonneux, refusa constamment de prendre le breuvage qui lui était offert. La sainte des derniers jours résolut d'en finir autrement ; suivie d'une autre femme, suédoise de nation et également mormone, elle pénétra dans la chambre de son époux pendant qu'il dormait, et les deux complices lui brisèrent le crâne à coups de marteau ; le crime consommé, elles traînèrent le cadavre dans un atelier voisin et l'ensevelirent sous des copeaux. La justice, informée du crime, procéda à l'arrestation de ses auteurs. Les deux fanatiques,

loin de chercher à dissimuler leur forfait, s'en glorifiaient : elles avaient obéi à leur vocation céleste.

— En Belgique, le nombre des cas de choléra, jusqu'à la fin d'août, n'a pas été moindre de 31,051, et celui des décès de 16,699. Anvers seul figure dans cette statistique pour près de 7,000 cas et pour 3,575 décès. Dans le Brabant, le nombre des cas est un peu inférieur, et l'on compte cependant 4,034 décès, soit près de 500 décès de plus qu'à Anvers.

— Le *Moniteur de l'Algérie* annonce qu'un attentat vient d'avoir lieu sur la personne du vice-roi d'Égypte ; Ismaïl-Pacha n'aurait pas été atteint, mais aurait éprouvé une telle émotion qu'il se croirait encore poursuivi par l'assassin. Le *Moniteur de l'Algérie* n'indique pas la source à laquelle il a puisé cette nouvelle, et il ne donne d'ailleurs aucun détail se contentant d'ajouter qu'on ne sait à qui et à quoi attribuer le crime.

— Une dépêche de Saint-Petersbourg annonce que le général Mourawieff, le chef le plus sévère qui ait gouverné la Pologne, vient de mourir.

— Le 15 de ce mois, la partie du chemin de fer qui traverse les défilés de la Sierra Morena, en Espagne, sera livrée à la circulation, et, à dater de ce jour, le voyage par la voie ferrée s'accomplira sans solution de continuité et sans interruption entre Paris, Madrid, Cordoue, Séville et Cadix. Avant peu de mois, Madrid se trouvera, en outre, relié à Lisbonne par la ligne de Badajoz.

— Le maire de la ville d'Innspruck, chef-lieu du Tyrol, vient de rendre un arrêté qui pourra servir d'exemple aux magistrats philanthropes des 40,000 communes de France et d'ailleurs. Il a interdit le cigare et la pipe aux montards tyroliens, à ceux qui fréquentent les écoles, lycées et gymnase, ainsi qu'aux apprentis des fabriques. L'arrêté porte que, pour rendre la mesure plus efficace, les parents et tuteurs des enfants qui ne fréquentent pas les écoles seront tenus de sermonner les montards sur les inconvénients du tabac : et les médecins et ecclésiastiques seront engagés à prêcher aux jeunes Tyroliens l'abstention de la pipe et du regalia gouvernemental.

Depuis une dizaine d'années déjà, d'assez sévères mesures ont été prises dans tout le royaume de Prusse, contre ces petits jeunes gens qui fument sur la voie publique et qui n'ont pas encore atteint l'âge de seize ans.

— La *Revue de Paris* nous apprend ce que valent, à peu de chose près, les nègres esclaves dans l'Afrique centrale.

Nègre	de 25 à 35 ans,	24 fr.
—	de 16 à 25 ans,	49
—	de 9 à 15 ans,	36
Négresse	de 6 à 12 ans,	43
—	de 12 à 16 ans,	50
—	de 16 à 25 ans,	40
—	de 25 ans,	20 à 6

Ces prix sont très inférieurs à ceux que l'on con-

naissait déjà, mais ils sont en corrélation avec le trop plein d'esclaves qui encombrant les marchés de Tombouctou, Kanô, Kachena, etc.

— Depuis des siècles, les populations du Luxembourg ont l'habitude de faire bénir chaque année, le jour de l'Assomption, une botte d'herbes aromatiques, composée d'absinthe, d'armoise, de sauge, de rue, de fleurs de sureau, de camomille, etc., afin de l'employer, en cas de maladie d'hommes ou de bestiaux, en fumigations ou en tisanes. Pour éviter les inconvénients d'une trop forte odeur, on pend ces plantes au grenier et, lorsqu'on ne s'en sert pas, elles s'y accumulent bientôt ; l'air du grenier et de la maison s'imprègnent de leurs parfums pénétrants, et jamais on n'y voit de chérançon ni d'artision. C'est surtout, paraît-il, à la présence de l'absinthe qu'on doit attribuer ce résultat. L'absinthe peut être cultivée sans frais dans un coin de jardin, et chacun ferait bien d'en placer dans son grenier, dans ses armoires à toilette, partout où il y a des grains, des étoffes de laine, des pelleteries et des tablettes en bois.—*Bien Public.*

— Il y a en France 79,584 prêtres et 108,119 religieux, ce qui équivaut à 2 prêtres et 3 religieux par commune. On compte 86 archevêques et évêques, 189 vicaires généraux. Sur ces 79,584 prêtres, 35,000 sont salariés par l'Etat, les autres le sont par la fabrique. Les communautés se divisent : en communautés enseignantes ; en communautés hospitalières, dirigeant des maisons de refuge ou des instituts agricoles pour les enfants ; et en communautés contemplatives ou vouées à des devoirs purement religieux. Les hommes fournissent aux communautés un nombre de 17,776 ; les femmes, un nombre de 99,343 ; Total, 108,119, dont 71,728 enseignent ; — 20,687 dirigent des maisons de refuge pour les enfants. Les Jésuites figurent en France pour un chiffre de 1,085, dont 703 enseignent ; 383 contemplent. Les frères des écoles chrétiennes (6,341) et les petits frères de Marie (1,639) représentent la phalange la plus nombreuse du corps religieux enseignant. Il y a actuellement 29,392 écoles de filles tenues par 13,491 institutrices laïques, munies de brevets de capacité, et par 13,101, religieuses, sur lesquelles 12,336 n'ont que des lettres d'obédience.—*Haute Auvergne.*

— A l'occasion du sauvetage récent de l'équipage du navire de S. M. Britannique le *Bombay* par les marins de la frégate impériale l'*Astrée*, les lords de l'amirauté s'étaient empressés de faire remettre au Gouvernement de l'Empereur une somme de 12,500 fr., 1500 l. st., destinée à être répartie entre les officiers et marins de cette frégate, comme témoignage de gratitude pour le zèle courageux avec lequel ils avaient porté secours au bâtiment incendié. L'équipage de l'*Astrée*, désirant s'associer aux nombreuses marques de sympathie que les victimes de ce désastre ont reçues, a exprimé le désir que le montant de ce don fût versé en son nom à la caisse qui centralise, en Angleterre, les souscriptions ouvertes au profit des incendiés du *Bombay*.—*Moniteur.*

— Une jeune protestante, institutrice de deux enfants dans une famille hérétique du midi de la France, était, dernièrement, amenée à Bagnère-de-Bigorre. Un jour, passant devant la chapelle des Carmes, elle y entra par curiosité. C'était l'heure de l'office. L'orgue accompagnait de ses accords un motet assez simple, chanté par le R. P. de Cahuzac, dont la voix, il y a peu d'années encore, charmait les salons de la haute société toulousaine. La jeune institutrice fut saisie. Son cœur était demeuré sans doute assez pur pour être sensible aux touches mystérieuses de la grâce et même pour être jugé digne d'un de ces coups de miséricorde que Dieu accorde souvent à ceux qui s'égarerent de bonne foi. Le chant sacré la plongea dans une sorte d'extase, elle put dire comme Augustin avant sa conversion : " Seigneur, pendant que les hymnes de votre Eglise coulaient dans mon oreille comme un ruisseau d'harmonie, votre lumière s'épanchait comme un fleuve dans mon âme." Le chant avait cessé. Mlle X... en écoutait encore les échos. Cette fois, elle était à genoux, le visage dans ses mains et priant avec ardeur. Quand elle se releva, ce fut pour écrire au père de ses élèves : " Monsieur, j'ai le regret de vous dire que je dois me séparer de vos chers enfants ; veuillez chercher pour eux une autre institutrice ; je suis catholique, je prie Dieu qu'il daigne vous faire la même grâce." — *Annales d'Orléans.*

— Les journaux ont parlé d'une locomotive construite pour marcher sur les routes ordinaires, et qui, partie de Nantes, en traînant à sa remorque un certain nombre de voitures, est arrivée à Paris après avoir effectué son trajet dans les meilleures conditions. Ce premier essai de locomotion au moyen de la vapeur sur les voies publiques sera bientôt suivi d'essais analogues, car on parle d'une nouvelle voiture qu'on verra prochainement circuler dans les rues de Paris, concurrence avec les voitures de place. Ce véhicule, inventé par un ingénieur auquel on doit déjà un grand nombre de créations nouvelles, a la forme d'un fiacre ordinaire, à part l'avant-train dans lequel sera placée une petite chaudière ; cet avant-train sera précédé d'une cinquième roue, roue directrice, au moyen de laquelle le cocher pourra tourner ou obliquer à discrétion, et dont l'usage doit enfin donner un démenti à cet ancien dicton qu'on appliquait à quiconque était inutile : *Il sert comme la cinquième roue à un carrosse.*

— Il vient de se produire à Paris une heureuse innovation : c'est le mode de placer des petits numéros de maisons à côté des boutons de sonnettes. Cette mode est vraiment très-utile et facile.

— Le *Church-Times*, l'un des organes du parti puseïste, annonce qu'il vient de se former une association pour encourager le célibat parmi le clergé de l'Eglise anglicane. Les ecclésiastiques déjà mariés pourront faire partie de l'association en s'engageant à ne jamais célébrer le mariage d'un de leurs confrères sans y être contraints par la loi, et surtout en n'assistant jamais à leurs noces. Quant aux dames et aux demoiselles, c'est surtout leur con-

ours que l'on demande. Les premières refuseront impitoyablement la main de leurs filles à tout candidat ecclésiastique ; quant aux autres, elles repousseront énergiquement toute demande en mariage d'un révérend quelconque.

— La Commission Impériale de l'Exposition Universelle qui aura lieu à Paris, au mois de mai 1867, a promulgué un règlement sur les récompenses à décerner. Ce règlement, rédigé le 7 juin dernier, a été approuvé le 9 par un décret impérial. Nous en rapportons quelques extraits que les exposants ont intérêt à connaître.

Les récompenses mises à la disposition du jury international pour les œuvres d'art sont établies comme il suit :

17 grands prix, de la valeur de 2000 francs chacun ;

32 premiers prix, de la valeur de 800 francs chacun ;

44 seconds prix, de la valeur de 500 francs chacun ;

46 troisièmes prix, de la valeur de 400 francs chacun.

Les récompenses mises à la disposition du jury international pour les produits de l'agriculture et de l'industrie sont établies comme il suit ;

Des grands prix et dons en argent pour une valeur totale de 250,000 francs ;

100 médailles d'or, de la valeur de 1000 francs chacune ;

1000 médailles d'argent ;

3000 médailles de bronze ;

5000 mentions honorables.

Les grands prix sont destinés à récompenser le mérite des inventions ou des perfectionnements qui ont introduit une amélioration considérable dans la qualité des produits ou dans les procédés de fabrication.

L'Article 30 du Titre IV institue un genre spécial de récompenses en faveur des personnes, des établissements ou des localités qui, par une organisation ou des institutions particulières, ont développé la bonne harmonie parmi les individus appliqués aux mêmes travaux et ont assuré le bien-être moral, intellectuel et matériel des ouvriers. Ces récompenses se composent de 10 prix de 1000 francs chacun et de 20 mentions honorables. Un grand prix de 100,000 francs pourra en outre être décerné à la personne, à l'établissement, ou à la localité qui se serait distinguée sous ce rapport, à un degré extraordinaire.

Le règlement susdit est déposé au secrétariat du ministère du commerce et des travaux publics, et est à la disposition de quiconque désire en prendre connaissance.

La générosité du gouvernement français augmentera l'esprit de noble émulation qui, dans des circonstances analogues, a valu aux sujets étrangers des distinctions honorables pour les arts et l'industrie de l'Amérique.

## De l'Autorité en Philosophie.

## LIVRE PREMIER.

## RÉALITÉ DE L'AUTORITÉ HUMAINE EN MATIÈRE DE PHILOSOPHIE.

## CHAPITRE V.

## L'INDIVIDUALISME.

*(Suite.)*

La somme des malheureux résultats de l'individualisme n'est pas encore complète, et nous devons y ajouter ce qui suit : La doctrine de la suprématie de la raison individuelle est destructive de la science, des lettres et des arts, enfin de la société elle-même.

Le domaine de la science est de difficile accès. On n'y peut pénétrer qu'à l'aide d'instruments merveilleux, les langages divers dont la possession libre et facile coûte de très-grands efforts à obtenir.

Le domaine de la science est de difficile culture. On n'y saurait faire un pas sans travail et sans fatigue. Le terrain est partout couvert de ronces et d'épines. Il les faut arracher souvent à grand'peine. Partout le sol a besoin d'être défoncé pour devenir quelque peu fécond. C'est par d'incalculables labeurs, par des travaux séculaires, que le genre humain a fait sur la nature les belles conquêtes que nous admirons. Si des ruisseaux de sueur n'avaient arrosé, imbibé le champ de la science, jamais il n'aurait rien produit de quelque valeur ? Qui l'ignore ? qui le pourrait nier ? Qui voudrait révoquer en doute que la nature n'ait mis à l'avancement des sciences de terribles obstacles ? Mais une grande résistance, une résistance continue, ne peut-être vaincue que par une force puissante et durable. Or seules les forces communes ou sociales réunies du genre humain ont de la puissance et de la durée. La plus forte nature individuelle parfaitement isolée n'est que faiblesse. De plus sa durée est la durée d'un jour. Réduit à ses seuls moyens, l'individu ne ferait pas faire un seul pas à la science. Ce sont là de ces vérités élémentaires qu'il serait inutile et fastidieux de prouver.

De même que les hommes marchent unis à la conquête de la terre, ainsi et bien mieux encore doivent-ils marcher unis à la conquête plus difficile de la vérité. C'est donc bien mal servir la science, c'est nuire très-fort à ses progrès, que de diviser les esprits qui la cultivent, de les inciter à faire chacun son œuvre à part, sans égard ni attention à l'œuvre d'autrui. Soit une tentative de cette sorte universellement réalisée : bientôt la barbarie reparaitra sur la terre.

Or, l'effet naturel de l'individualisme, c'est de diviser sans fin. Enfant de l'orgueil, l'individualisme augmente encore beaucoup ce funeste penchant. Qu'y a-t-il en effet de plus doux pour l'orgueil que la pensée de l'indépendance absolue ? Il devra donc s'en nourrir et par elle croître sans mesure. Mais qu'engendre partout l'orgueil, si ce n'est la division ? L'orgueilleux aime à marcher seul, pour se mettre dans un plus grand jour. L'orgueilleux méprise tout, hormis lui-même et ce qui est de lui. Comment donc de superbes esprits voudraient-ils travailler de concert à l'acquisition de la science ?

L'expérience vient encore appuyer ces raisonnements

de son irrécusable témoignage. Considérez et voyez quelle masse énorme de vaines et stériles disputes l'orgueil a soulevée ! Quel temps précieux ont fait perdre ces combats de parole ! et combien ils ont retardé la marche de l'esprit humain ! Ainsi on ne peut le contester, l'individualisme est un système ennemi de la science. Sa formule générale ne tend à rien moins qu'à produire dans son empire une anarchie complète ; c'est-à-dire à le ruiner de fond en comble.

Si chaque esprit est monarque absolu, si son indépendance est souveraine, essentielle, nécessaire, il pourra, il devra n'avoir d'autre guide que lui-même dans ses différentes investigations. Il ne s'agit pas pour lui de prendre le travail là où l'ont poussé ses devanciers ; il ne s'agit pas de recevoir de leurs mains une méthode qu'ils disent excellente ; d'accepter de confiance ce qu'ils assurent être une acquisition légitime ; d'admettre leurs inductions même les plus constantes et plus universellement reçues ; d'accepter les faits et les observations qu'ils ont recueillis. En agir de la sorte, ce serait faire plus ou moins, sous une forme ou sous un autre, acte de soumission ; ce serait déroger à l'indépendance absolue, essentielle et nécessaire. Donc à chacun de recommencer l'édifice par la base. A chacun de se créer une méthode ; de répéter les observations et les expériences diverses ; de vérifier par lui-même les inductions : ou plutôt de regarder comme non avenues toutes les inductions, toutes les expériences, toutes les méthodes proposées. En effet, ne serait-ce pas renoncer à l'indépendance souveraine, absolue, que de donner la moindre créance à ce que l'on n'a pas observé, examiné, vérifié par soi-même ? Sans contredit.

Ainsi ce que l'un aura édifié à grand'peine, l'autre s'en ira le détruire ; et toujours et partout de la sorte. So peut-il concevoir une confusion pareille, une aussi complète anarchie ?

Par ce qui vient d'être dit sont rendus manifestes les incomparables ravages que doit produire l'individualisme dans le domaine de la science.

Son influence sur les arts et les lettres ne serait pas moins fatale.

Conformément aux traditions celtiques et aux souvenirs bien confus, il est vrai, mais toutefois radicalement uniformes, et partout véritables, de tous les peuples de la terre, nous croyons que Dieu a daigné se faire le maître de l'homme, et lui enseigner, non-seulement le langage, et avec lui, les lois de la religion et la morale, mais encore les arts de première nécessité, tels que l'art de cultiver la terre et d'élever des troupeaux, l'art de se vêtir et de se loger. Ces connaissances élémentaires, conservées dans la mémoire des hommes, ont été successivement augmentées et perfectionnées par les générations subséquentes. Les pères enseignaient à leurs enfants ce qu'ils avaient appris eux-mêmes ; ceux-ci, prédisposés à l'imitation, et en même temps agités du désir de mieux faire que leurs devanciers, recevaient de confiance l'héritage qu'ils leur transmettaient et s'efforçaient ensuite de le grossir par leurs propres observations et leurs découvertes. C'est donc par un mélange de foi, de confiance naïves et de libre activité, que les arts divers ont grandi dans la suite des âges.

On voit, chez les peuples les plus connus, à des époques très-reculées de leur histoire, des écoles de sagesse où l'on enseignait, avec plus ou moins d'étendue et de succès, les lettres et les arts. Samuel fonda parmi

les Hébreux, les écoles des prophètes dont il est souvent fait mention dans les livres des rois, et où l'on apprenait principalement la musique et les chants sacrés. La culture de la musique fut organisée sur une plus vaste échelle encore par le grand roi David, musicien lui-même et poète sublime, aussi bien que fidèle organe des oracles divins.

Plusieurs siècles avant Samuel, au temps de Moïse, il y avait en Egypte de fameuses écoles pour toutes les sciences et tous les arts alors connus, et l'Écriture remarque que la législation des Hébreux y avait été initiée aux connaissances diverses que l'on y enseignait. A la même source vinrent puiser les plus grands génies de la Grèce, Homère, Pythagore, Hérodote, Platon, Lycurgue et beaucoup d'autres.

La célèbre corporation des Mages, en Perse, et celle des Brahmanes, dans l'Inde, conservaient, enrichissaient, attiraient plus d'une fois, et transmettaient aux âges suivants le dépôt de beaucoup de lettres et utiles connaissances. La Grèce vaniteuse leur fit, aussi bien qu'à l'Égypte, de nombreux emprunts, sans avoir la délicatesse de faire hommage de ce qui était cependant leur bien propre.

Les écoles de poésie, d'éloquence et de philosophie, établies chez les Grecs, étaient renommées par tout l'univers. C'est dans la Grèce que l'art païen acquit la plus grande perfection et donna au monde entier, dans tous les genres, tant de superbes modèles qui, dans les âges subséquents, ont si heureusement contribué à réveiller le génie, exciter l'émulation et guider les pas des plus grands hommes.

Chacun sait que le fait proéminent de la renaissance si féconde en résultats bons et mauvais, s'explique, en très-grande partie, par la réapparition des chefs-d'œuvre de l'antiquité.

Ainsi, dans sa culture des lettres et des arts, le genre humain et les individus qui le composent, ont constamment procédé par voie de tradition et d'imitation, et ensuite d'originalité et d'invention. Ils ont toujours commencé par la tradition et l'imitation; les produits du génie n'ont paru qu'après; et telle est en effet la loi rigoureuse du progrès.

Si l'humanité avait voulu et qu'elle eût pu suivre la méthode de l'individualité, elle serait encore dans l'enfance, au point de vue littéraire et artistique, aussi bien que sous le rapport de la science et de la morale.

En venant au monde, les hommes divers apportent des facultés plus ou moins susceptibles de perfectionnement. Mais à la réalisation de ce perfectionnement, la nature a mis une condition inviolable, l'enseignement, qui se donne par le geste, la parole, l'écriture et enfin par l'exemple ou le modèle. A l'enseignement donné doit correspondre, dans celui qui le reçoit, comme un corrélatif obligé, la foi simple et confiante. Quiconque ne sait rien et, à une certaine époque de sa vie, tout homme qui n'a rien su, demeurera toujours dans son état d'ignorance, s'il n'est point enseigné, ou s'il refuse à son maître et à son modèle la docilité nécessaire. La docilité ne suffit pas, je l'avoue; il faut encore l'exercice de la libre activité: mais d'autre part, la libre activité ne saurait non plus suffire; car il lui faut des objets sur lesquels elle puisse s'exercer; or ces objets lui sont fournis par la tradition ou l'enseignement, et sont reçus, par elle, au moyen de la docilité.

L'on voit par ce qui précède, que l'individualisme

tend à détruire un des éléments partiels du progrès de l'humanité dans les lettres et dans les arts, aussi bien que dans les sciences. Donc ce système, si jamais il venait à prévaloir dans l'empire des arts et des lettres, autant qu'il a prévalu dans le domaine de la science métaphysique, n'y produirait pas des résultats moins funestes. Enfin si, par impossible, le règne exclusif de l'individualisme venait à s'établir parmi les hommes, nous serions bien vite ramenés à une complète barbarie. Il faut mettre dans un plus grand jour cette dernière assertion déjà précédemment énoncée et qui est d'une importance capitale.

Vivre en société, c'est la destinée de l'homme ici-bas. Ses plus doux instincts le sollicitent à se rapprocher de son semblable et à s'unir à lui. Il ne saurait être heureux s'il ne partage avec d'autres ses jouissances. Le plaisir solitaire est pour lui fade et languissant.

Les plus impérieux besoins de l'individu réclament la vie de société. Il ne pourrait pas subsister sans elle. Bientôt il deviendrait la proie de quelque puissance ennemie. Il périrait ou par le défaut des moyens de soutenir son existence, ou par les influences malignes de la nature, ou par la dent des bêtes; ou bien enfin, devenus alors plus féroces que les autres animaux quelconques, les hommes se dévoreraient entr'eux. Au reste, par impossible, l'espèce subsistât-elle nombreuse, le développement intellectuel serait nul. Partout n'apparaîtrait que l'animalité pure. Par suite, sans la société, nous descendrions beaucoup au dessous du sauvage. C'est en effet à ce petit reste de société qui se voit parmi les sauvages eux-mêmes, qu'ils sont redevables de leur supériorité sur la nature et sur les animaux: nous descendrions jusqu'au degré d'abrutissement extrême, jusqu'à la dégradation presque incurable observée chez quelques humains que le crime ou le hasard avaient jeté hors de toute société, dès l'âge le plus tendre.

Or il n'y a point, ainsi que nous l'avons déjà insinué, de société possible, sans un symbole social commun. En effet, la société n'est pas un pur agrégat, une simple juxtaposition d'individus. C'est un corps dont tous les membres sont reliés entre eux et avec le chef. Pour être constituée d'une façon normale et durable, il faut que la société pose sur une autorité reconnue, ayant droit de commander à tout le corps; il faut que les sociétaires divers fassent profession de croire à certaines relations ou devoirs qui les obligent envers leurs co-sociétaires. N'est-il pas évident en effet que sans une autorité, ou avec une autorité dont on nierait les droits; que sans relations mutuelles entre les différents particuliers, il n'y a pas de société possible? Sans aucun doute. Donc les citoyens doivent croire et professer l'existence d'une autorité à laquelle il leur faut obéir. Donc ils doivent croire à des devoirs réciproques, à des relations civiles et naturelles de particulier à particulier. Par conséquent il faut qu'ils aient un symbole au moins pratique. Mais la pratique ne pose pas sur elle-même; elle a pour base la dogmatique. Ainsi le symbole, condition de l'existence sociale, comprend non seulement des règles de mœurs, mais encore des croyances spéculatives.

On l'a dit et prouvé bien des fois et depuis longtemps, toute obligation morale qui ne dérive pas de près ou de loin de la foi en Dieu, ne saurait avoir de solide fondement. Mais le Dieu dont la foi sert de support à l'obligation morale, n'est pas un spectateur oisif des

actions de l'homme. C'est un législateur qui commande avec une autorité suprême, qui veille avec une attention incessante et qui gouverne avec une puissance infinie. Monarque plein de sagesse, il donne à ses lois une sanction suffisante. Eternel, il ne se hâte pas de récompenser ou de punir. Mais bon, juste et sévère, il n'y manque jamais. Au delà du tombeau, il est des joies sans termes et des douleurs sans fin. L'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, le bonheur et les souffrances à venir font donc partie du symbole de la société.

Or l'individualisme n'a pas, n'a jamais eu, n'aura jamais et ne peut avoir de symbole. Nous l'avons démontré précédemment. Donc l'individualisme est destructeur de la société, de toute société ; car une société quelconque a nécessairement un symbole. Où devrait donc nous conduire ce funeste symbole ? Au dessous même de la sauvagerie, et jusqu'aux derniers confins de l'animalité brutale. En effet, la sauvagerie a un symbole, informe et grossier, il est vrai, mais néanmoins réel. Le sauvage se croit obligé d'obéir à son chef, en de certaines circonstances déterminées ; il croit avoir à remplir différents devoirs à l'égard de ses semblables ; enfin il reconnaît une divinité qui punit le mal et récompense le bien.

Il faut faire voir plus clairement encore cet effrayant résultat de la doctrine individualiste. Dans ce but, supposons l'individualisme à l'état de croyance universelle, et soit l'hypothèse où tous les citoyens d'un état croiraient de cœur et professeraient de bouche la suprématie de la raison individuelle. La raison de chaque individu est souveraine, indépendante de toute autre raison. Donc, quoique ce soit qu'elle décide, nul n'aura le droit de la redresser. Il pourra sans doute disputer avec elle, supposé qu'elle veuille bien accepter le débat. Mais si, la discussion close, elle demeure ferme dans sa conviction, personne ne devra l'inquiéter, l'insulter, la railler : ce serait attenter à sa souveraineté absolue. Indépendante, n'a-t-elle pas le droit de croire ce qu'elle croit, et de rejeter ce qu'elle rejette ! Chacun aura donc à respecter ses opinions quelconques, comme un souverain respecte les droits d'un autre souverain.

Or il est possible que cette raison individuelle se persuade, convainque, se démontre (1) que l'on peut fort bien se passer de Dieu ; que la nature nous suffit, que tout ce qu'on publie d'un monde invisible, d'une vie à venir, est le produit de la fantaisie, et non point la déduction rigoureuse de principes évidents. Combien d'individus ne proclament-ils pas tous les jours ces belles découvertes ! Un égarement si terrible n'épouvante pas beaucoup, je le sais, une classe nombreuse d'esprits, ceux que préoccupe à peu près exclusivement le bien-être matériel. Plongés dans le sensualisme, ils ne peuvent voir que très-obscurement l'influence profonde, insuppléable des hautes croyances théologiques sur la société. Aussi bien avons-nous à leur signaler des conséquences d'une autre sorte.

Pourquoi la raison individuelle qui a décidé souverainement que Dieu et la vie future n'existaient pas, ne déciderait-elle pas de même souverainement que les lois morales sont de vains préjugés ou de simples instincts, que l'on peut changer ou modifier à son gré ? Pourquoi ne jugerait-elle pas que le devoir proprement dit ne saurait être ? qu'il n'y a de réel que l'agréable et l'utile, ou ce qui paraît tel ! Pourquoi par suite, ne serait-il

pas loisible à un individu de ne pas croire à l'autorité constituée, de penser et de dire qu'il est de son devoir de la renverser par toute sorte de moyens ? Pourquoi ne rejeterait-il pas, pourquoi ne dirait-il pas qu'il rejette comme autant d'erreurs ce que l'on appelle les devoirs réciproques des citoyens ? Est-ce qu'il ne fera pas ainsi acte de souveraineté et d'indépendance ? Est-ce que l'on ne nierait pas cette indépendance pleine et entière, si on voulait lui contester ces droits ?

— Du moins pourra-t-on l'empêcher de réaliser ses convictions ? Oui, par la violence peut-être, par l'emploi de la force brutale, mais non pas autrement. Quoi ! il est permis de croire qu'une certaine action est bonne ou utile, meilleure que son contraire, seule bonne, seule avantageuse ; et il ne sera pas permis de la faire ? Quelle incohérence ! Quelle détestable tyrannie ! J'aimerais bien mieux qu'on ne fit passonner si haut l'indépendance de ma raison que de venir par après, arbitrairement, capricieusement, contradictoirement imposer des chaînes à ma volonté. Est-ce que ma volonté n'a pas les mêmes droits que ma raison ? Est-ce que ma volonté n'est pas libre, indépendante et souveraine comme ma raison ? Sur quoi donc est fondé le privilège de la raison ? La raison, la volonté ne sont-elles pas la même âme humaine ? Pourquoi le servage pour l'une et l'indépendance absolue pour l'autre ? Qu'on assigne une cause rationnelle légitime à cette anomalie palpable.

— Et ne voyez-vous pas que l'indépendance absolue de la volonté admise et reconnue, la société ne saurait subsister un jour durant ?

— Mais vous, ne voyez-vous pas que l'indépendance absolue de l'intelligence admise et reconnue, on ne peut pas ne point admettre l'indépendance absolue de la volonté ? Par suite, ne voyez-vous pas que la doctrine de l'indépendance absolue de la raison, que l'individualisme est subversif de la société ? Ne voyez-vous pas que ce malheureux système tend à nous ramener, non pas seulement à la barbarie, mais encore au plus bas degré de la vie sauvage et animale ?

Chose étonnante ! l'individualisme pose en principe l'indépendance absolue de la raison, et le voilà qui vient aboutir à l'asservissement complet de tout l'homme ! Car la sauvagerie, le dernier degré de la sauvagerie, qu'est-il autre chose qu'une servitude absolue ? L'homme complètement sauvage est aussi complètement esclave de la nature. La raison est esclave de l'ignorance, et tout est pour lui mystère, énigme impénétrable. Sa volonté est esclave de ses penchants brutaux auxquels elle ne saurait commander ; son corps est esclave de ses besoins auxquels souvent il ne peut satisfaire. Le parfait sauvage est esclave des forces diverses de la nature qu'il ne peut maîtriser, diriger, faire servir à son bien-être, et dont il lui est impossible, la plupart du temps, d'éviter les funestes influences. Le sauvage est esclave de la faim, de la soif, de la maladie ; il est esclave des intempéries des saisons qui toutes passent sur lui comme sur les bêtes fauves. Y a-t-il au monde quelque chose de plus dégradant qu'un pareil esclavage ? Et les chaînes que nous prépare, à son insu, l'individualisme, ne sont-elles pas plus dures et plus pesantes que celles qu'apportent de temps à autre, à certaines portions de l'humanité, ces monstres qu'on appelle tyrans ?

Je puis maintenant, ce me semble, conclure tout ce discours par la double assertion que voici :

(1) Conviction, démonstration pratique, mais non pas réelle.

1. La doctrine de la suprématie, de l'indépendance

absolue de la raison de chacun ou l'individualisme est un système erroné et funeste.

2. La raison de chacun, puissance créée et finie, est soumise à la raison incréée et infinie dont elle doit observer religieusement les lois.

(A continuer.)

### Le manifeste Impérial.

Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en publiant dans *l'Echo* le manifeste impérial.

“ Paris, le 16 septembre.

“ Monsieur, Le gouvernement de l'Empereur ne saurait ajourner plus longtemps l'expression de son sentiment sur les événements qui s'accomplissent en Allemagne. M. de Moustier devant rester absent quelque temps encore, Sa Majesté m'a donné l'ordre d'exposer à ses agents diplomatiques les mobiles qui dirigent sa politique.

“ La guerre qui a éclaté au centre et au sud de l'Europe a détruit la Confédération germanique et constitué définitivement la nationalité italienne. La Prusse, dont les limites ont été agrandies par la victoire, domine sur la rive droite du Mein. L'Autriche a perdu la Vénétie; elle est séparée de l'Allemagne.

“ En face de ces changements considérables, tous les Etats se recueillent dans le sentiment de leur responsabilité: ils se demandent quelle est la portée de la paix récemment intervenue, quelle sera son influence sur l'ordre européen et sur la situation internationale de chaque puissance.

“ L'opinion publique, en France, est émue. Elle flotte, incertaine, entre la joie de voir les traités de 1815 détruits et la crainte que la puissance de la Prusse ne prenne des proportions excessives; entre le désir du maintien de la paix et l'espérance d'obtenir, par la guerre, un agrandissement territorial. Elle applaudit à l'affranchissement complet de l'Italie, mais veut être rassurée contre les dangers qui pourraient menacer le Saint-Père.

“ Les perplexités qui agitent les esprits et qui ont leur retentissement à l'étranger, imposent au gouvernement l'obligation de dire nettement sa manière de voir.

“ La France ne saurait avoir une politique équivoque. Si elle est atteinte dans ses intérêts et dans sa force par les changements importants qui se font en Allemagne, elle doit l'avouer franchement et prendre les mesures nécessaires pour garantir sa sécurité. Si elle ne perd rien aux transformations qui s'opèrent, elle doit le déclarer avec sincérité et résister aux appréhensions exagérées, aux appréciations ardentes qui, en excitant les jalousies internationales, voudraient l'entraîner hors de la route qu'elle doit suivre.

“ Pour dissiper les incertitudes et fixer les convictions, il faut envisager dans leur ensemble le passé tel qu'il était, l'avenir tel qu'il se présente.

“ Dans le passé, que voyons-nous? Après 1815, la Sainte-Alliance réunissait contre la France tous les peuples, depuis l'Oural jusqu'au Rhin. La Confédération germanique comprenait, avec la Prusse et l'Autriche, 80 millions d'habitants; elle s'étendait depuis le Luxembourg jusqu'à Trieste, depuis la Baltique jusqu'à Trente, et nous entourait d'une ceinture de fer,

soutenue par cinq places fortes fédérales; notre position stratégique était enchaînée par les plus habiles combinaisons territoriales. La moindre difficulté que nous pouvions avoir avec la Hollande ou avec la Prusse sur la Moselle, avec l'Allemagne sur le Rhin, avec l'Autriche dans le Tyrol ou le Frioul, faisait se dresser contre nous toutes les forces réunies de la Confédération. L'Allemagne autrichienne, inexpugnable sur l'Adige, pouvait s'avancer, le moment venu, jusqu'aux Alpes. L'Allemagne prussienne avait pour avant-garde sur le Rhin tous ces Etats secondaires, sans cesse agités par des désirs de transformation politique, et disposés à considérer la France comme l'ennemi de leur existence et de leurs aspirations.

“ Si on en excepte l'Espagne, nous n'avions aucune possibilité de contracter une alliance sur le continent. L'Italie était morcelée et impuissante; elle ne comptait pas comme une nation. La Prusse n'était ni assez compacte, ni assez indépendante pour se détacher de ses traditions. L'Autriche était trop préoccupée de conserver ses possessions en Italie pour pouvoir s'entendre intimement avec nous.

“ Sans doute, la paix longtemps maintenue a pu faire oublier les dangers de ces organisations territoriales et de ces alliances, car ils n'apparaissent formidables que lorsque la guerre vient à éclater. Mais cette sécurité précaire, la France l'a parfois obtenue au prix de l'effacement de son rôle dans le monde. Il n'est pas contestable que, pendant près de quarante années, elle a reconstruit debout et contre elle la coalition des trois Cours du Nord unies par le souvenir de défaites et de victoires communes, par des principes analogues de gouvernement, par des traités solennels et des sentiments de défiance envers notre action libérale et civilisatrice.

Si maintenant nous examinons l'avenir de l'Europe transformée, quelles garanties présente-t-il à la France et à la paix du monde? La coalition des trois cours du Nord est brisée. Le principe nouveau qui régit l'Europe est la liberté des alliances. Toutes les grandes puissances sont rendues les unes et les autres à la plénitude de leur indépendance, au développement régulier de leurs destinées.

“ La Prusse agrandie, libre désormais de toute solidarité, assure l'indépendance de l'Allemagne. La France n'en doit prendre aucun ombrage. Fière de son admirable unité, de sa nationalité indestructible, elle ne saurait combattre ou regretter l'œuvre d'assimilation qui vient de s'accomplir et subordonner à des sentiments jaloux les principes de nationalité qu'elle représente et professe à l'égard des peuples. Le sentiment national de l'Allemagne satisfait, ses inquiétudes se dissipent, ses inimitiés s'éteignent. En imitant la France, elle fait un pas qui la rapproche et non qui l'éloigne de nous.

“ Au midi, l'Italie, dont la longue servitude n'avait pu éteindre le patriotisme, est mise en possession de tous ses éléments de grandeur nationale. Son existence modifie profondément les conditions politiques de l'Europe; mais, malgré des susceptibilités irrésistibles ou des injustices passagères, ses idées, ses principes, ses intérêts la rapprochent de la nation qui a versé son sang pour l'aider à conquérir son indépendance.

“ Les intérêts du trône pontifical sont assurés par la convention du 15 septembre. Cette convention sera loyalement exécutée. En retirant ses troupes de Rome,

l'Empereur y laisse, comme garantie de sécurité pour le Saint-Père, la protection de la France.

“ Dans la Baltique comme dans la Méditerranée surgissent des marines secondaires qui sont favorables à la liberté des mers.

“ L'Autriche, dégagée de ses préoccupations italiennes et germaniques, n'usant plus ses forces dans ces rivalités stériles, mais les concentrant à l'est de l'Europe, représente encore une puissance de trente-cinq millions d'âmes qu'aucune hostilité, aucun intérêt ne sépare de la France.

“ Par quelle singulière réaction du passé sur l'avenir, l'opinion publique verrait-elle, non des alliés, mais des ennemis de la France dans ces nations affranchies d'un passé qui nous fut hostile, appelées à une vie nouvelle, dirigées par des principes qui sont les nôtres, animées de ces sentiments de progrès qui forment le lien pacifique des sociétés modernes ?

“ Une Europe plus fortement constituée, rendue plus homogène par des divisions territoriales plus précises, est une garantie pour la paix du continent et n'est ni un péril ni un dommage pour notre nation. Celle-ci, avec l'Algérie, comptera bientôt plus de 40 millions d'habitants ; l'Allemagne, 37 millions, dont 29 dans la Confédération du Nord, et 8 dans la Confédération du Sud ; l'Autriche, 35 ; l'Italie, 26 ; l'Espagne, 16. Qu'y a-t-il dans cette distribution des forces européennes qui puisse nous inquiéter ?

“ Une puissance irrésistible, faut-il le regretter, pousse les peuples à se réunir en grandes agglomérations en faisant disparaître les Etats secondaires. Cette tendance naît du désir d'assurer aux intérêts généraux des garanties efficaces. Peut-être est-elle inspirée par une sorte de prévision providentielle des destinées du monde. Tandis que les anciennes populations du continent, dans leurs territoires restreints, ne s'accroissent qu'avec une certaine lenteur, la Russie et la république des Etats-Unis d'Amérique peuvent, avant un siècle, compter chacune cent millions d'hommes. Quoique le progrès de ces deux grands empires ne soient pas pour nous un sujet d'inquiétude, et qu'au contraire nous applaudissions à leurs généreux efforts en faveur des races comprimées, il est de l'intérêt prévoyant des nations du centre européen de ne point rester morcelées en tant d'Etats divers sans force et sans esprit public.

“ La politique doit s'élever au-dessus des préjugés étroits et mesquins d'un autre âge. L'Empereur ne croit pas que la grandeur d'un pays dépende de l'affaiblissement des peuples qui l'entourent et ne voit de véritable équilibre que dans les vœux satisfaits des nations de l'Europe. En cela, il obéit à des convictions anciennes et aux traditions de sa race. Napoléon Ier avait prévu les changements qui s'opèrent aujourd'hui sur le continent européen. Il avait déposé les germes de nationalités nouvelles, dans la péninsule en créant le royaume d'Italie, en Allemagne en faisant disparaître deux cent cinquante-trois Etats indépendants.

“ Si ces considérations sont justes et vraies, l'Empereur a eu raison d'accepter ce rôle de médiateur qui n'a pas été sans gloire, d'arrêter d'inutiles et douloureuses effusions de sang, de modérer le vainqueur par son intervention amicale, d'atténuer les conséquences des revers, de poursuivre, à travers tant d'obstacles, le rétablissement de la paix. Il aurait au contraire mé-

connu sa haute responsabilité si, violant la neutralité promise et proclamée, il s'était jeté à l'improviste dans les hasards d'une grande guerre, d'une de ces guerres qui réveillent les haines de races et dans lesquelles s'entrechoquent des nations entières. Quel eût été, en effet, le but de cette lutte engagée spontanément contre la Prusse, nécessairement contre l'Italie ? Une conquête, un agrandissement territorial ! . . . Mais le gouvernement impérial a depuis longtemps appliqué ses principes en matières d'extension de territoire. Il comprend, il a compris les annexions commandées par une nécessité absolue, réunissant à la patrie des populations ayant les mêmes mœurs, le même esprit national que nous et il a demandé au libre consentement de la Savoie et du comté de Nice le rétablissement de nos frontières naturelles. La France ne peut désirer que les agrandissements territoriaux qui n'altéreraient pas sa puissante cohésion ; mais elle doit toujours travailler à son agrandissement moral ou politique, en faisant servir son influence aux grands intérêts de la civilisation.

“ Son rôle est de cimenter l'accord entre toutes les puissances qui veulent à la fois maintenir le principe d'autorité et favoriser le progrès. Cette alliance enlèvera à la révolution le prestige du patronage dont elle prétend couvrir la cause de la liberté des peuples, et conservera aux grands Etats éclairés la sage direction du mouvement démocratique qui se manifeste partout en Europe.

“ Toutefois, il y a dans les émotions qui se sont emparées du pays un sentiment légitime qu'il faut reconnaître et préciser. Les résultats de la dernière guerre contiennent un enseignement grave et qui n'a rien coûté à l'honneur de nos armes ; ils nous indiquent la nécessité pour la défense de notre territoire, de perfectionner sans délai notre organisation militaire. La nation ne manquera pas à ce devoir qui ne saurait être une menace pour personne ; elle a le juste orgueil de la valeur de ses armées ; ses susceptibilités éveillées par le souvenir de ses fastes militaires, par le nom et les actes du souverain qui la gouverne, ne sont que l'expression de sa volonté énergique de maintenir, hors de toute atteinte, son rang et son influence dans le monde.

“ En résumé, du point de vue élevé où le gouvernement impérial considère les destinées de l'Europe, l'horizon lui paraît dégagé d'éventualités menaçantes ; des problèmes redoutables, qui devaient être résolus parce qu'on ne les supprime pas, pesaient sur les destinées des peuples ; ils auraient pu s'imposer dans des temps plus difficiles ; ils ont reçu leur solution naturelle sans de trop violentes secousses et sans le concours dangereux des passions révolutionnaires.

“ Une paix qui reposera sur de pareilles bases sera une paix durable.

“ Quant à la France, de quelque côté qu'elle porte ses regards, elle n'aperçoit rien qui puisse entraver sa marche ou troubler sa prospérité. Conservant avec toutes les puissances d'amicales relations, dirigée par une politique qui a pour signe de sa force la générosité et la modération, appuyée sur son imposante unité, avec son génie qui rayonne partout, avec ses trésors et son crédit qui fécondent l'Europe, avec ses forces militaires développées, entourée désormais de nations indépendantes, elle apparaît non moins grande, elle demeurera non moins respectée.

"Tel est le langage que vous devrez tenir dans vos rapports avec le gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité.

"Agréez, etc.

"LA VALETTE."

### La fête de St. Louis à Rome.

La fête de St. Louis, roi de France, a été célébrée avec grande pompe, à Rome, à l'église nationale des Français. Le Saint-Père s'y est rendu en personne, et a été reçu à la porte de l'église par Mgr. Level et les prêtres attachés à l'établissement, par le comte de Sartiges et le personnel de l'ambassade, par les généraux français en grand uniforme, et la plupart des officiers. Les troupes française, rangées sur la place, présentaient les armes. Une foule considérable se pressait sur le passage du Saint-Père, et l'a accueilli par des acclamations prolongées.

Pendant que le Saint-Père était dans la sacristie de l'église, admettant au baise-mant de pied le clergé français, l'ambassadeur, les officiers supérieurs et plusieurs personnages marquants, un orage a éclaté soudainement. Un éclair, suivi d'un violent coup de tonnerre, illumina la sacristie. Le Saint-Père en le voyant, se retourna vers les assistants et leur dit d'un air moitié souriant, et moitié ému : "Messieurs, l'orage gronde, mais le Pape n'est-il pas sous la protection de la France?" En entendant ces mots si simples et si profonds, les généraux, les officiers s'inclinèrent respectueusement, et, par un mouvement instinctif, par un élan spontané et unanime rappelant la vieille chevalerie française, portèrent tous la main sur la garde de leurs épées. On reconnaît là les vrais enfants du royaume de Saint Louis.

### Aloys et Marguerite.

Un prêtre, qui a habité l'Angleterre pendant plusieurs années, nous communique l'intéressant récit qu'on va lire, et il nous en garantit l'authenticité; nous l'insérons avec d'autant plus d'empressement qu'il nous paraît aussi propre à édifier nos lecteurs qu'à les intéresser. Après l'avoir lu, ils se sentiront portés, sans doute, à prier avec plus d'instances et de ferveur pour les âmes nombreuses qui, semblables à celles d'Aloys et de Marguerite, n'appartiennent au protestantisme que par le malheur de leur naissance :

"Aloys et Marguerite sont frère et sœur. A l'époque de leur conversion, Marguerite avait près de vingt ans et son frère, dix-huit. Leur père occupe un rang honorable dans une antique cité, chef-lieu d'un des plus beaux comtés d'Angleterre. Il y a quelques années, leur frère aîné, Timothée, se trouvant dans une grande école protestante, s'était lié d'amitié avec un jeune homme que la lumière céleste et la sincérité de son cœur amenèrent à embrasser notre sainte foi. Timothée, sans songer encore à imiter son ami, ne laissa pas que de continuer à le fréquenter. C'est ainsi qu'il apprit à connaître l'Eglise catholique, et il ne l'eut pas plutôt connue qu'il l'aima comme sa mère, et n'eut plus d'autre désir que d'être admis dans son sein. Mais à peine eut-il révélé aux directeurs de l'école l'acte généreux qu'il

venait d'accomplir, que ceux-ci l'enfermèrent à clef dans l'infirmerie, et bientôt même se crurent obligés, pour sauver l'honneur de leur établissement, de renvoyer à son père celui qu'ils regardaient comme un renégat. Le généreux néophyte ne pouvait ignorer la réception qui l'attendait sous le toit paternel, car en même temps qu'il annonçait à ses maîtres son changement de religion, il en avait fait part à son père, et il avait pu, avant de quitter l'école, recevoir la réponse bien peu paternelle de cet homme aveugle et exaspéré par ses préjugés anti-catholiques.

"Il écrivit à son fils, — non pas simplement qu'il ne se présentât plus à la maison paternelle, qu'il ne revît plus frères, sœurs, proches parents, ville natale..... — mais qu'il eût à quitter au plus tôt le sol même de la patrie, et se rendre aux antipodes par le premier navire en partance pour la Nouvelle-Zélande. Le jeune converti ne prit, pour obéir à cet ordre rigoureux, que le temps nécessaire pour trouver un vaisseau, et faire les plus indispensables préparatifs. Depuis ce temps, Dieu ne l'a pas abandonné; car il est écrit : "Quiconque aura laissé pour moi son Nom sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père ou sa mère, ou sa femme ou son mari, ou ses enfants ou ses champs, recevra le centuple et possédera la vie éternelle." Timothée prospère aujourd'hui dans la colonie lointaine; il a même le bonheur de vivre tout près d'une chapelle catholique, et de servir souvent la sainte Messe. Mais quelles ont été les amertumes d'un exil si soudain et si rigoureux! Quelles ont été les prières du généreux néophyte pour ceux à l'affection desquels il se voyait si brusquement arraché! ... Le cœur divin en conserve le secret. Cependant ces prières ne furent pas longtemps sans être exaucées.

"Parmi les membres de sa famille deux surtout semblaient attirer les regards de Dieu par la droiture de leur cœur et la pureté de leur âme : c'était Marguerite et Aloys. La convention de leur frère au catholicisme, son exil, l'idée qu'il était pour eux sans retour, la rigueur de leur père, ne purent manquer de faire impression sur leur cœur. Marguerite avait depuis longtemps un vague pressentiment qu'elle finirait par se faire catholique. Aloys éprouvait quelque chose de semblable, mais il se rendait moins compte de ses impressions. L'âme est faite pour la vérité, et elle se retourne d'elle-même vers ce soleil divin, tant qu'aucun souffle impur n'est venu ternir sa fraîcheur ou pervertir ses tendances. C'est ce que Tertullien appelait les aspirations de l'âme naturellement chrétienne, c'est-à-dire catholique. Il y a plus qu'on ne pense de ces âmes dans le camp de l'erreur : elles sont là parce qu'elles y ont été élevées; et si elles n'ont pas altéré par leur infidélité les germes divins déposés en elles par le baptême, tôt ou tard Dieu fait briller à leurs yeux les purs rayons de la vérité. Lui-même se met en route, bon Pasteur, et vient au-devant de ses brebis : il parle à leur cœur, "et elles entendent sa voix parce qu'elles sont à lui, et elles le suivent." Elles sont "ces autres brebis qui lui appartiennent, quoiqu'elles ne soient pas présentement dans le bercail; mais il faut qu'il les amène, et elles entendent sa douce voix, elle entreront dans le bercail qui est un, et il n'y aura qu'un seul pasteur.(1)

"Sur ces entrefaites, le bon Pasteur vint de nouveau faire entendre sa voix aux cœurs de Marguerite et

(1) Jo. 10.

d'Aloys par une autre conversion, celle de Monica. Liés depuis longtemps avec cette jeune veuve par une tendre affection, pleins d'estime pour ses nobles qualités, ils ne purent s'empêcher de l'estimer et de l'aimer bien plus encore, quand ils la virent supporter, non-seulement avec résignation, mais avec joie, les persécutions auxquelles elle se vit en butte dès qu'elle fut entrée dans le sein de la véritable église. Non-seulement elle fut réduite à un état voisin de l'indigence, mais on alla jusqu'à la menacer de lui enlever son unique enfant, âgé de quatre ans, afin de l'empêcher de l'élever dans la foi catholique. Dieu fit à cette mère vraiment chrétienne la grâce de conserver, au milieu de ses angoisses, une paix inaltérable; et Marguerite, ravie de la sérénité qu'elle voyait reluire sur son front, se sentit attirée, avec une force toujours croissante, vers la religion qui produit de semblables merveilles.

“Écoutez-la parler elle-même: “J'allais, dit-elle, “croyant de jour en jour davantage, et aimant de plus “en plus notre Bienheureuse Dame (1). Enfin, je “m'aperçus que je croyais comme l'Église catho- “lique enseigne, et comme le protestantisme m'aurait “défendu de croire. Je fus retardée par deux ministres “anglicans que j'eus l'imprudence de consulter, mais “qui ne dissipèrent aucun de mes doutes. Je commen- “çai à visiter le Saint-Sacrement dans la chapelle catho- “lique, et mes visites devinrent fréquentes. J'éprouvais “un besoin croissant d'être dans cette église où Notre- “Seigneur m'attendait toujours: ce fut là, je crois, ce “qui me détermina principalement à renoncer au pro- “testantisme. Aloys marchait aussi, mais lentement. “Peu à peu les vraies doctrines de l'Église se faisaient “jour dans son âme; mais il n'aimait pas notre chère “Sainte Vierge autant que moi...”

“Un jour, Aloys, en compagnie de Monica, passait près de la superbe cathédrale de la ville, bâtie jadis par la main des moines catholiques, et aujourd'hui siège d'un évêque protestant. La conversation roula sans doute sur la religion, sur les temps catholiques dont ce splendide monument rendait témoignage, et peut-être aussi sur les saints Ordres; car Monica dit à son compagnon: “Il vous faut être prêtre, j'espère que “vous le serez un jour; mais *vrai prêtre*, entendez- vous?” Elle disait *vrai prêtre*, par opposition aux ministres protestants, dont quelques-uns vont jusqu'à se donner ce titre. Aloys comprit très-bien, et ces mots tombèrent au fond de son cœur comme une semence féconde.

“Je faisais l'exercice du catéchisme deux fois la semaine dans l'école catholique de cette ville. Un jour j'aperçus, parmi les personnes adultes qui assistaient au catéchisme, un jeune homme et une jeune fille que je n'avais jamais vus. Ils étaient d'une taille élevée, légèrement svelte; leur maintien fut modeste et digne. Ils semblèrent prêter une vive attention à la récitation et aux explications du catéchisme, partageant, avec intérêt tour-à-tour, l'anxiété des enfants pour être interrogés, leur embarras dans les difficultés, leur joie quand ils avaient trouvé la réponse désirée. Intelligence, candeur, distinction, voilà ce qui frappait d'abord dans leurs physionomies; et il suffisait d'un léger examen

pour découvrir, à une certaine accentuation de la bouche et à l'assise des sourcils et du front, que la fermeté et la décision, tempérées de beaucoup de douceur, devaient former le trait distinctif de leur caractère. A la fin du catéchisme je sortis le premier, et me retournai pour saluer. En ce moment, une des personnes présentes s'avança pour me présenter Marguerite.

— “Je crois qu'on m'a parlé de vous, Mademoiselle, lui dis-je; n'êtes vous pas protestante?”

— “Oh! non, répondit-elle en souriant, je suis catholique.”

— “Vous voulez dire sans doute catholique anglicane; c'est-à-dire non catholique, c'est-à-dire protestante?”

— “Oh! Monsieur, comme vous entendez les choses!”

— “Aimeriez-vous mademoiselle, que nous entendions les choses de la même manière, vous comme moi et moi comme vous?”

— “Oui, Monsieur, j'aimerais cela beaucoup.”

— “Eh! bien, je suis tout prêt à recevoir des explications et à vous en donner si vous en désirez.”

— “Bien volontiers, Monsieur, j'étais venue avec cette pensée.”

“Nous entrâmes dans un salon. La maison du prêtre, l'Église et l'école encadrent de trois côtés un petit jardin rectangulaire; il n'y avait donc que ce jardin à traverser. Chers Associés de l'Apostolat, vous aviez prié pour elle et pour son frère; vous le faisiez même en ce moment, et depuis encore ils vous ont été plusieurs fois recommandés: tout ceci était donc, en partie du moins, le fruit de vos prières! Ah! si vous pouviez voir tout ce que vous obtenez! “En vérité, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom (et par mon Sacré Cœur), vous sera accordé.” Mais courage! Vous le verrez un jour au ciel; et votre récompense n'en sera que plus belle.

— “Eh, bien Mademoiselle, dis-je à Marguerite, je crois que vous êtes catholique dans le cœur.”

— “Cela est très-vrai, Monsieur.”

— “Il ne vous manque plus que d'être réellement membre de l'Église catholique.”

— “Mais, Monsieur, pour n'être pas membre de l'Église romaine, je ne laisse pas d'être membre de l'Église catholique.”

— “Vous vous trompez, chère enfant, vous vous persuadez, n'est-ce pas, que l'Église anglicane et l'Église romaine forment deux parties d'une église que vous appelez l'Église catholique?”

— “Justement, Monsieur, c'est ainsi que je l'entends.”

— “Oui, et c'est en cela que vous vous trompez. Dites-moi, l'Église catholique n'est-elle pas l'Épouse du Christ sur la terre? Oui sans doute. Or, est-il convenable que l'Épouse mystique du Christ se divise en parties et se contredise elle-même, une partie disant blanc, une autre noir, une partie disant anathème à l'autre? Est-ce que “tout royaume divisé contre lui-même ne tombe pas en ruine?”

— “Je vois bien cela.”

— “Donc l'Église protestante et l'Église catholique romaine ne sont pas deux membres d'un même corps, deux parties d'une même église. Maintenant reste à savoir laquelle des deux est la *vraie* église, c'est-à-dire laquelle des deux est vraiment catholique, bâtie sur pierre, et si solide que les portes de l'enfer ne prévau-

(1) Our *blessed Lady*, mot à mot *Notre-Dame bénie*: c'est le nom que donnent, à la Sainte Vierge, les catholiques anglais, et dont se servent quelquefois les anglicans qui ont des tendances catholiques.

dront jamais contre elle. Mais puisque vous êtes si sincère et de si bonne foi, dispensons-nous de plus longue discussion, et dites-moi ce que vous pensez au fond de votre cœur. S'ils vous fallait mourir ce soir, et rendre compte à Dieu des lumières qu'ils vous ont données, voudriez-vous rester un instant de plus dans votre église protestante? D'après l'impression secrète de votre âme, qui de nous deux est dans la seule vraie Église, vous ou moi?

— Marguerite fut un instant sans répondre, mais son regard valait tout un discours : le travail de la pensée paraissait sur ces traits à travers son sourire, et elle se tordait les mains sur ses genoux avec la simplicité et l'embarras d'une enfant.

— “Cependant, dit-elle, après un moment, quoique une Église ne soit pas la vraie église, ne pourrait-on pas encore y faire son salut?”

— “Je ne nierai pas cela, répondis-je, pourvu qu'on soit dans la bonne foi. Mais, pour ne pas entrer inutilement dans cet ordre de considérations, si Dieu, dans sa bonté, fait voir à un protestant qu'il n'y a qu'une seule église vraie, une seule qui soit l'Église de Dieu, conseillerez-vous à ce protestant de rester protestant après avoir vu que l'église de Dieu est l'Église catholique?... Pourquoi Dieu montre-t-il la vérité, si ce n'est pour qu'on l'embrasse? Pourquoi invite-t-il, si ce n'est pour qu'on se rende? N'a-t-il pas dit que “jamais sa parole ne remontera vers lui en vain?” Par conséquent, si quelqu'un au salut de qui vous tiendriez beaucoup, était invité aujourd'hui, lui conseilleriez-vous d'attendre à demain pour accepter? Demain peut-être Dieu cessera d'inviter et de presser; surtout s'il y a longtemps qu'il le fait; et il dira au serviteur: “Allez dans les places publiques et les carrefours, appelez les pauvres, encore, allez par la campagne, remplissez ma maison, car je vous le dis, aucun de ceux qui était invités ne touchera à mon festin (1).” Qu'est-ce donc qui vous retient, ô âme que Dieu invite? La dévotion à la sainte Vierge serait-elle un obstacle pour vous?”

— “Oh! non, Monsieur, pas le moindre.”

— “Serait-ce la présence réelle de Notre-Seigneur au très-saint Sacrement?”

— “Non plus; au contraire, c'est là mon aimant.”

— “Ce doit donc être la crainte! Mais quand Dieu vous appelle, que craindriez-vous? Et quand même l'enfer tout entier se lèverait pour vous menacer et vous effrayer, seriez-vous plus accessible à ces vaines terreurs qu'à la voix de votre Dieu?... Que craignez vous donc, parlez?”

— “Un court silence.— Et puis: “Rien,” dit-elle, avec le sourire le plus calme et le plus expressif qui eût encore animé son visage. Jusqu'à ce moment il y avait eu, au fond de cette âme, une lutte suprême... Mais ce sourire était comme l'éclaircie du ciel à la fin de l'orage; c'était le signe avant-coureur du triomphe de la grâce. Je le compris; mes yeux se remplirent de larmes; ceux de Marguerite aussi. De cet instant probablement dépendait le salut d'une âme, et peut-être le salut de beaucoup d'âmes.

— “Mon enfant, ajoutai-je, voulez-vous que je vous dise maintenant ce que vous avez à faire?”

— “Oui!” reprit-elle, avec l'expression d'un vif désir.

— “Rentez donc dans le sanctuaire de votre âme,

et dites avec la meilleure énergie de votre cœur ces paroles: — “O mon Jésus, soyez-moi Jésus; je veux ce que vous voulez! Me voulez-vous catholique? Je le suis! je me donne à vous, donnez-vous à moi, soyez ma force et ma vie.”

Elle se recueillit un instant : et le premier mot qu'elle dit ensuite avec une joie contenue, fut celui-ci: “Je le suis.”

— “Êtes-vous catholique? Avez-vous dit le *Je veux?*” repris-je, avec un immense intérêt.

— “Je l'ai dit! je suis catholique!”

— “Et la persécution... ma pauvre enfant?”

— “Dieu sera ma force, mon Père; aidez-moi de vos prières. Ha! je me sens si soulagée!...”

Il devait en être ainsi, car un reflet de bonheur divin brillait sur son visage.

— “Maintenant, continuai-je, vous allez éprouver dans votre âme une jouissance de beaucoup supérieure à tout ce que vous avez connu de joie jusqu'ici. Vous l'éprouvez déjà. Dieu vous donne cette suavité pour vous récompenser et vous encourager. C'est le lait des enfants, et vous êtes une enfant à peine née à la Foi. Eh! bien, faut-il aller à l'église pour vous recevoir à l'instant?”

— “Ce serait bien mon désir: oh! que Monica va être heureuse! Mais il faut mieux que j'avertisse mon père d'abord: il fut si fâché contre mon frère aîné, parce qu'il s'était fait catholique avant de lui en avoir rien dit.

— “Et si votre père vous fait une défense formelle d'embrasser la foi catholique?”

— “Il ne le peut pas; elle est au fond de mon cœur, et Dieu même l'y a mise. Et quant à la pratiquer extérieurement, il ne peut pas non plus, car il sait bien qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'à aucun homme.

(A continuer.)

## LUCIEN

Certains gens on dit: “La confession est un fardeau.” De ceux-là nous ne dirons pas qu'ils sont des impies, mais tout simplement qu'ils sont des insensés, des étourdis, qui prononcent un jugement sérieux au pied levé, du bout des lèvres, mais qui n'ont jamais écouté battre leur cœur avant de parler, jamais jeté un seul regard au plus profond de leur âme. Ou bien ce sont peut-être des gens heureux qui n'ont que menues peccadilles à se reprocher, telles que légères médisances sur le compte de leurs voisins, ou reproches un peu trop vifs adressés à leur cuisinière? S'il en est d'assez justes, en effet, pour n'avoir la conscience chargée que de ce mince fardeau, l'axiome cité plus haut s'explique un peu sans du tout se justifier. Mais nous ne croyons pas qu'on puisse traverser la vie sans laisser aux épines, aux écueils, aux tentations de la route, un peu de sa vertu, de sa dignité, de son honneur même quand on n'en laisse pas beaucoup. Il y a pour tous, pour les plus justes comme pour les plus endurcis, des instants d'émotion, d'examen spontané, sincère et sérieux, où le repentir parle, où le remords frappe, où quelques souvenirs du passé font pâlir les lèvres et rougir le front. Et dans ces moments-là, ce n'est pas la confession qui est un fardeau, c'est la faute. Alors, tout ce que le coupable cherche, tout ce que l'âme troublée désire, c'est un épanchement, une confidence, un aveu.

(1) Luc, 14.

Son fardeau l'écrase, et elle attend qu'une main bien-faisante vienne l'en soulager; son secret l'étouffe, et elle a besoin de le murmurer tout bas à une oreille indulgente.

S'il n'y avait pas de prêtre, elle le dirait à un ami, à un indifférent, même à un juge. Nous qui avons vécu et vu vivre autour de nous, nous sentons bien que rien n'est exagéré, rien n'est forcé, rien n'est faux, ni dans les affirmations que nos venons d'énoncer, ni dans cet axiome qui en est le couronnement, et qui, bien autrement que le premier, est certain et véritable : "La confession est un besoin, et c'est parce qu'elle est un besoin que la loi du Christ en a fait un devoir."

Nous avons connu un vieux prêtre qui, mieux que nous, vous l'aurait dit, et qui vous l'aurait prouvé certainement, s'il eût consenti à vous conter l'histoire que vous lirez tout à l'heure. Il vivait, il y a peu d'années de cela, dans une paroisse de la Vendée, dont il était le desservant obscur. Pauvre prêtre, qui faisait chaque dimanche le catéchisme à des bambins parlant mauvais français, et qui aurait pu, s'il l'avait voulu, envoyer des notes et des mémoires à l'Académie ! Il lisait l'Évangile de Saint Marc en grec et les prophètes d'Isaïe en hébreu ; ce qui ne l'empêchait pas de porter de gros souliers ferrés de clous, et une soutane merveilleusement rapiécée. Quelques-uns de ses auteurs favoris se trouvaient bien à la vérité sur une planche grossière que n'avait point polie le rabot, le long de la muraille nue du presbytère. Parfois il en ouvrait un avec plaisir et respect, comme il eût salué un vieil ami, dans les longues soirées d'hiver, quand il n'y avait pas de malades au village ; ou bien il herborisait aux champs, dès l'aurore, en attendant que l'heure de la messe matinale eût retenti à la grosse horloge du clocher. Mais rares étaient ces délassements scientifiques, et brefs ces instants d'innocent plaisir. Notre prêtre avait mis son temps, ses forces, son esprit et son cœur, son amour et sa science, au service de Jésus-Christ. Qui pouvait savoir s'il n'y avait pas mis plus encore ?

Toujours est-il que notre curé paraissait paisible et content, malgré ses rides et son air grave. On voyait qu'il ne souffrait pas de se trouver vieux, oublié, seul, sans société et sans famille. On aurait dit qu'il n'y avait pour lui qu'encouragements et jouissances dans son métier de père, de guide et de consolateur. C'est qu'il aimait son Sauveur et qu'il aimait ses devoirs ; de plus, il voyait d'un œil de tendresse tout ce qui était ou vivait auprès de lui : ses grands champs paisibles et verdissants, où les ajoncs en fleur s'étendaient comme un drapeau d'or sous l'horizon bleuâtre ; son église pauvre et humblement bâtie, mais embellie par le temps, qui sème des couronnes de mousse autour des vieux clochers, et donne des reflets de marbre aux vieilles pierres grises ; ses paroissiens, presque tous ignorants, simples et pauvres, mais dévoués, soumis et portés au bien, qui l'honoraient d'un si sincère respect au fond l'âme, et, en public, d'un coup de chapeau plus empressé qu'élégant ; les enfants du village surtout, dont la présence, les jaseries et les petites figures éveillées lui paraissaient si douces, parce qu'il trouvait que rien n'est charmant comme l'innocence, que l'enfance est encore tout près du ciel, et qu'on voit Dieu dans toute sa tendresse à travers l'âme des petits.

Il y avait encore quelque chose que le curé aimait, un petit coin de terre qu'il visitait souvent : c'était le

cimetière, où, à l'ombre de quelques hauts peupliers s'élevaient deux tombes, deux tombes sur lesquelles il priait seul. Fort différentes d'aspect, du reste, quoiqu'elles se trouvassent fort près l'une de l'autre ; l'une d'elles était recouverte d'une ogive de beau marbre gris, dont le sommet était sculpté en croix, et qui portait au centre une large tablette de marbre noir, sur laquelle se lisait cette inscription en lettres dorées : " Ici repose Jules-Henri-Philippe, vicomte de la Marlière, décédé le 3 mai 1837. Que Dieu donne le repos éternel à son corps, et la béatitude éternelle à son âme ! " L'autre carré de gazon, où croissaient des fleurs soignées visiblement par une main pieuse et tendre, ne portait qu'une croix de bois noir, solidement assujettie par un petit socle de pierre. Un peintre de village, qui se préoccupait médiocrement de l'élégance, des proportions et de la régularité des lignes, y avait écrit les mots suivants, avec une couleur blanche grossière, qui s'écaillait en maint endroit : " Ici repose François Naury, ancien serviteur des vicomtes de la Marlière. Que le maître du champ, qui accorda le salaire aux serviteurs de la onzième heure, ait pour lui l'indulgence d'un père, et l'accueille en son Paradis ! "

Ces deux tombes ne paraissaient point servir d'asile à des morts qui eussent été jadis aimés, considérés, ou tout au moins connus dans le village. On ne voyait jamais la cornette blanche artistement plissée d'une villageoise, ni la tête brune et chevelue d'un paysan, s'incliner à côté, au milieu des hautes herbes touffues. Mais bien souvent, quand sonnait l'Angelus du soir, quand les travaux cessaient dans les champs paisibles, à l'annonce de la cloche retentissante, les paysans qui regagnaient le village apercevaient, par-dessus le petit mur du cimetière, une forme humaine inclinée, une robe noire flottante qui glissait auprès des grands ifs, et s'arrêtait au coin du cimetière, entre l'ogive de marbre et la croix de bois : c'était le curé qui venait prier sur les deux tombes. Ils se signaient alors, et, s'unissant à l'intention de leur pasteur, commençaient un *Ave* qui ne pouvait s'entendre qu'au ciel : car le murmure monotone du laboureur se perdait dans le fracas grinçant de la charrue ou de la herse de fer rebondissant sur les petits pavés de la grande rue. Le curé n'entendait ni l'un ni l'autre, penchant le front, priant toujours et méditant sur les faiblesses des hommes, sur les tentations qui les assiègent ici-bas et sur les soudains changements des choses de la terre. Ces changements, en effet, avaient été bien sensibles pour lui et pour ses deux morts : ils avaient été amenés, lui ici, eux là-bas, par un concours imprévu de faits et de circonstances. Tout cela ne s'était point passé sans que le cœur saignât, sans que l'âme souffrit ; pourtant le prêtre avait conservé l'espoir du bonheur éternel pour ses morts, la satisfaction du devoir accompli pour lui-même. Et puis, sachant que la Providence fait toujours bien ce qu'elle fait, il avait regardé partir dès longtemps ses regrets furtifs, ses espérances évanouies, comme autant de légers brouillards de la terre, qui s'éclaircissent, se dissipent et fondent sous le radieux sourire de la Sagesse de Dieu. C'est pour cela qu'il pouvait, sans déchirement trop pénible, se rappeler sa jeunesse et ses rêves d'autrefois ; et même qu'il put la conter en partie, en partie laisser deviner sa simple vie à un ami, à un élève, pour lui servir de leçon, d'exemple et de conseil.

Un beau matin d'août, — c'était après 1830, — un jeune homme d'environ vingt-quatre ans, à l'air intelligent et fier, à la physionomie ouverte et franche, descendait les degrés de la Sorbonne, cette vieille fondation d'un roi et d'un saint qui a entendu souvent depuis les saints et les rois assez maltraités sous ses respectables voûtes. L'allure de ce jeune étudiant — peut-on être autre chose qu'un étudiant quand on a vingt-cinq ans, des cheveux longs, une moustache en croc, et qu'on quitte la Sorbonne ? — était si déterminée et si joyeuse, son pas si lesté et si rapide, qu'il avait laissé derrière lui le gros de la troupe, c'est-à-dire huit à dix de ses compagnons, qui venaient après lui, riant, causant et allumant leurs cigares. L'un d'eux cependant le rejoignit, et, arrivé tout près de lui, lui mit la main sur l'épaule.

— Eh ! par Hercule, Lucien, comme tu marches vite aujourd'hui !... Est-ce la joie de nous quitter qui te donne des ailes ?

— Non, vraiment, Gustave. C'est la joie d'être reçu, voilà tout... Quand je pense à la bonne nouvelle que je vais annoncer à mon père...

— Et surtout à la bonne nouvelle que le président du jury t'a annoncée à toi-même ? Certainement, c'est très-bien être reçu bachelier des sciences à vingt-trois ans, quand, il y a un an, on était déjà reçu, avec tous les honneurs, bachelier des lettres. Sais-tu qu'il y a là de quoi se ceindre le front de lauriers et monter au Capitole ?... Mais le Capitole est un peu loin... Si tu venais manger avec nous une matelote à Asnières, en l'attendant ?... nous mettrions les lauriers dans la sauce.

— Merci pour aujourd'hui, mon bon, répondit Lucien avec un sourire. — J'ai d'abord mon bulletin de victoire à adresser au Sénat, avant de me poser en triomphateur ; en d'autres termes, il faut que j'annonce mon succès à mon père.

— En voilà une exactitude ! Être reçu à midi, et expédier sa lettre par le courrier de quatre heures ! Moi, vois-tu, il n'y a guère qu'un seul cas auquel je sois si pressé... Chaque fois qu'une lettre de mon père m'apporte de l'argent par la poste du matin, j'en accuse invariablement réception avant cinq heures. Il n'y a rien de tel, vois-tu, qu'une bonne lettre de change pour vous rappeler les égards qu'on doit à ses parents.

— Cela dépend, répondit Lucien. — Moi, je crois qu'on a hâte surtout d'annoncer à ceux qui vous sont chers une nouvelle qui leur sera agréable. C'est donc pour cela, mon ami, que la poste aura aujourd'hui ma lettre, et que, pour aujourd'hui, vous mangerez la matelote sans moi.

— Bien sûr ?... tu ne te laisseras pas attendre ?

— Non certes, pas aujourd'hui.

— Ah ! j'y suis... tu as sans doute besoin d'argent, et tu te proposes d'escompter ton diplôme en monnaie sonnante !... Va, prudent calculateur, je t'abandonne à ton malheureux sort. Va ruminer ton épître dans ton gîte de la rue du Four Saint-Germain, pendant que nous descendrons la Seine aux flots bleus jusqu'au restaurants d'Asnières."

Ici, Gustave rejoignit ses amis et s'éloigna avec eux, sifflant une barcarole. Lucien les salua d'un sourire et d'un geste, sans s'arrêter, marchant toujours à grands pas, impatient qu'il était de regagner sa demeure.

Il ne manquait ni de grâce ni d'élégance, ce jeune homme. Tandis qu'il marchait ainsi, les yeux baissés, mais brillants sous ses longs cils, une main enfoncée dans sa poche et l'autre caressant sa fine moustache, ses cheveux bruns agités par le vent, un air de joie intérieure épanoui sur son front, méditatif, silencieux et se souriant à lui-même, plus d'un regard flatteur l'avait suivi au passage, plus d'une honnête mère de famille, consciencieuse ménagère, qui s'en revenait du marché Saint-Jacques, son panier à la main, avait relenti sa marche pour le regarder passer, et avait murmuré en s'éloignant : "Voilà un gentil jeune homme !"

— Quel beau troupière ça ferait ! — avait murmuré un grognard renfrogné dans sa barbe. Quand on a de si belles moustaches que ça et une carrure si crâne, comment peut-on avoir le courage de rester pékin ?"

Un vieux prêtre, qui était passé en ce moment-là, avait aussi regardé Lucien et n'avait rien dit. Nous nous trompons ; il avait tout doucement murmuré : "Pardon !" parce que Lucien, qui se pressait fort, l'avait heurté dans sa marche.

Mais lui, l'heureux garçon, il ne regardait personne ; il allait, il songeait, il souriait à sa plus chère pensée du moment, à la lettre qu'il écrirait bientôt et qui comblerait de joie son père. Son père, le seul ami qu'il eût, et qu'il avait pourtant vu si rarement depuis de longues années, embrassé à de si rares intervalles. A présent qu'il avait fini ses cours, qu'il était libre, son père le rappellerait sans doute près de lui, au moins pour quelque temps ; il reverrait la vieille maison où il était né, les grands champs verts séparés par des souches de chênes ébranchés, trapus et robustes, l'étang bordé de glaïeuls, le vieux parc où il cherchait des nids. Tout cela flottait, miroitait, verdissait à ses yeux ; il croyait fouler la mousse des clairières, et ne s'apercevait pas qu'il mettait les pieds dans le ruisseau ; il avait failli renverser la selle d'un décolleur en se demandant comment, à son retour, il trouverait son père.

A ceux de nos lecteurs qui s'étonneraient de voir de pareilles rêveries occuper l'âme d'un étudiant, nous répondrons par un mot d'explication bien simple ; Lucien avait conservé une grande tendresse de cœur. Tel est l'avantage précieux d'une éducation religieuse et forte. Tout en développant merveilleusement la vigueur et la droiture de la conscience, tout en étouffant les petites puérilités vaines, les petites vanités futiles, les désirs prématurés qui sont les pièges de l'âme, elle en conserve précieusement les mille naïvetés chastes et tendres, qui en sont la cuirasse et le bouclier. Chez le véritable chrétien, aux jours de sa jeunesse, il doit y avoir quelque chose de l'athlète et quelque chose de l'enfant. Notre ami Lucien, quoiqu'il ne fût pas parfait, était pourtant un peu de tout cela.

Ainsi, pendant les longs mois d'études, pendant les longues heures de fatigues et de veilles, c'était l'athlète qui avait lutté et qui avait vaincu ; en ce moment de repos et de joie, c'était l'enfant qui triomphait. Lucien pensa qu'il fallait annoncer à son père le joyeux événement par une lettre splendide : en conséquence de quoi il entra chez un papetier pour acheter du papier glacé et un bâton de cire rose. Puis, enchanté de son emplette, il partit, tout courant, dans la direction de la rue du Four-Saint-Germain, et, au bout d'un quart d'heure, passait, courant encore, devant la loge de sa portière.

Mais la voix de celle-ci s'arrêta, au moment où il mettait le pied sur le paillason du premier.

— M'sieu Lucien, il y a un M'sieu qui est venu pour vous voir.

— Ah ! vraiment ?... A-t-il laissé sa carte ?

— Sa carte ?... oh ! non — fit en ricannant la portière.

— Les messieurs comme ça n'ont pas de cartes. Ça avait l'air d'un campagnard, de quelqu'un qui habite les départements. — Et la respectable concierge huma une prise en ce moment avec un air de dédain impossible à décrire.

— Tiens ! Et il n'a pas dit son nom ?

— Pas du tout... Il m'a seulement demandé M. Lucien Maury, et quand je lui ai répondu que Monsieur ne reviendrait pas avant midi et demi de la Sorbonne, il m'a dit que c'était bien, et que, jusqu'à ce moment-là, il irait faire un tour de promenade... Il m'a demandé si Luxembourg est loin... Vous voyez donc bien, M'sieu Lucien, que ce n'est pas un Parisien, pour sûr.

— Sans doute — murmura le jeune homme — mais qui est-ce alors ? Sans doute un voisin, un ami de mon père.

Il remercia la portière, qui rentra dans sa loge, et se remit à monter. Mais comme la hauteur de six étages ne se gravit pas d'un saut, et comme sa nouvelle préoccupation avait ralenti sa marche, il n'avait pas encore achevé de tourner la clef dans la serrure, lorsqu'il entendit une seconde fois la voix de la concierge retentir sur l'escalier.

— M'sieu Lucien, le voilà ce M'sieu.

Notre jeune homme se retourna, fit quelques pas, se pencha sur la rampe et aperçut, s'élevant lentement au-dessus des degrés, d'abord un chapeau gris d'apparence respectable, puis une canne à pomme d'or qui réveilla en lui de vagues et lointains souvenirs, enfin une carrure d'épaules, une stature peu élevée, mais robuste et solidement posée sur sa base, qui lui firent subitement rougir les joues et battre le cœur. Aussi se précipita-t-il dans l'escalier en s'écriant : " Mon père ! "

Le nouveau venu, qui montait, s'arrêta, levant la tête et étendant les bras, au son de cette voix bien connue et douce aux oreilles paternelles. Lucien descendait vite, et le dernier écho de ses paroles n'était pas éteint, qu'on s'embrassait déjà.

— Oh ! mon père, c'est vous !... Quelle charmante surprise !... Moi qui voulais vous écrire aujourd'hui ! Ah ! que je suis heureux ! comme vous êtes bon d'avoir fait, pour moi, un si long voyage !... Songez que je ne vous ai pas vu depuis trois ans !...

— Oui, fils, et, pendant ces trois ans là, tu es devenu un homme. Un bel homme encore ! — reprit François Maury, qui, pendant un instant, tint son fils devant lui, à la longueur de son bras, et le considéra avec une silencieuse fierté.

— Et vous, père, oh !... vous avez changé !... Oh ! dites-moi, avez-vous été malade ou souffriez-vous d'être seul... Il vous est venu des rides plus profondes et... tenez, il me semble qu'en ce moment encore, il y a de la tristesse dans vos yeux.

— Oui, vraiment : l'âge vient, les forces s'en vont, les dents branlent et la tête est blanche... J'aurai tantôt soixante-dix ans, mon gars, et c'est un bien bel âge. Mais le pire de tout, c'est que tu n'étais pas là, et que je m'ennuyais d'être seul... Aussi, — continua M. Maury, que son fils avait introduit chez lui et con-

fortablement installé dans le seul fauteuil de la chambre, dans ces derniers temps, je n'ai pas pu y tenir, et je me suis dit : Lucien étudie, il faut qu'il soit à Paris, c'est juste... Mais moi qui n'étudie plus depuis tantôt cinquante ans et qui n'ai rien à faire ici qu'à me croiser les bras dans mes terres, je ne veux pas sécher tout seul comme un vieux chêne ébranché ; il faut que j'aille retrouver Lucien... Je sais bien qu'à mon âge, changer toutes ses habitudes, c'est un peu dur, et que Paris est autrement sale, bruyant et mal habité, que la Marlière ; mais, ma foi ! quand on n'a qu'un seul fils, et qu'on est du mauvais côté de la soixantaine, il est tout naturel de passer ses derniers jours auprès de lui. Aussi, me voilà. Je t'ai revu, et je te tiens : car je suis résolu à ne pas te quitter jusqu'à ce que tu aies fini tes études, auquel cas nous quitterons Paris tous les deux.

— Alors nous le quitterons bientôt, père, — répliqua Lucien d'un ton d'ougeilleuse tendresse. — Ce matin, j'ai passé mon dernier examen ; je suis reçu, et je rentrerais bien vite pour vous écrire une lettre toute de triomphe et de joie.

— Eh bien ! au lieu de cela, je suis arrivé. Ça t'épatignera un port de lettre, mon garçon — répliqua François Maury avec un gros rire paternel. — Ma foi, c'est un fameux bonheur que ça ait bien tourné. Tu n'aurais pas été content si tu avais dû me donner une mauvaise nouvelle... Mais ça ne pouvait pas manquer d'aller bien, vois-tu. Tu es un brave garçon, tu as du vrai sang de ton père dans les veines. L'étude ne te fait pas trembler ; au contraire, tu y mords comme à la grappe, et, depuis le jour où je t'ai placé chez les bons Pères, tu m'as toujours fait plaisir et honneur, c'est le mot, — dit le père Maury en posant sa main large et carrée sur l'épaule de Lucien.

— Comme vous êtes bon et intelligent, et tendre ! — répliqua ce dernier. — Mais aussi vous ne serez pas venu à Paris pour longtemps ; et bientôt, bientôt, nous repartirons ensemble.

— Accordé, et avec plaisir : car le pavé d'ici me semble dur, et, s'il me fallait loger si haut, je croirais vraiment loger tout en haut du clocher du village.

— Oh ! le village ! il y a si longtemps que je ne l'ai vu ! J'aurais tant désiré, chaque année, aller y passer les vacances !... Vous ne me le permettiez pas, père : vous croyiez donc que cela m'aurait empêché de travailler, de revenir !... Certes non, allez ; mais je me serais tant rafraîchi, tant reposé dans les champs, dans le grand vieux parc ! Vraiment je les aime, croyez-moi, et je me fais une fête de penser que je vais les revoir, les habiter encore.

— Ah !... voilà qui n'est pas tout-à-fait sûr, — reprit M. Maury avec une nuance d'embarras visible, regardant obstinément le pied de la table et faisant tourner la pomme de sa canne entre ses doigts. — C'est-à-dire que, si tu aimes les champs, comme je le pense, tu seras bien libre de les habiter, mais pas ceux de la Marlière, du moins ; nous en chercherons d'autres.

ETIENNE MARCEL.

(A continuer).

### Institut des Artisans Canadiens.

L'Institut des Artisans Canadiens de Montréal a recommencé ses travaux le 28 septembre dernier.

M. Plinguet, Président de l'Institut, ouvrit la séance,

et dit que l'Institut des Artisans Canadiens de Montréal commençait sa seconde année sous de très-heureux auspices puisque M. l'abbé Verreau, de l'École Normale, avait bien voulu se charger de donner la première lecture.

M. l'abbé Verreau monta à la tribune au milieu des applaudissements répétés de tous et fit avec l'Institut une charmante causerie.

Jetant un regard sur le passé de l'établissement, il dit qu'on devrait être heureux d'avoir un passé, une histoire ancienne.

Il passa en revue les différents modes d'associations, les anciennes corporations en France, et donna sur ces sujets des renseignements très-piquants. Il termina en promettant son concours et un certain nombre de lectures pendant la saison des classes.

M. Plinguet le remercia, au nom de l'Institut, de la magnifique causerie par laquelle il avait bien voulu inaugurer les séances de l'Institut et en prenant acte de la promesse qu'il lui a faite d'une série de lectures. Il invita ensuite Messire Desmazures à dire quelques mots. — Extrait de l'*Ordre*.

—Dimanche 7 octobre, Mgr. l'Evêque de Tioa, administrateur de l'Archidiocèse de Québec, a fait les ordinations suivantes :

DIACRE : M. Patrick Bradley, de St. Jean, N. B.

SOUS-DIACRES : MM. Jacob Arnauld McKenna, de l'Île du Prince-Edouard ; Philippe Morreau, Elzéar Auclair, F. X. Michaud, de St. Jean, N. B.

MINORÉS : MM. Anselme Boucher, Guillaume Roy, Albert Blais, Ignace Langlois, Pierre Boily, J. B. Plamondon, Louis Gagnon, Louis Langis, Adolphe Godbout, Alfred Bergeron, Joseph Rainville, Michael Quinan, Louis Bérubé.

TONSURÉS : MM. Policarpe Dassylva, George Côté, Guillaume Kiety, Adrien Papineau, F. X. Gosselin, Ferd. Elzéar Couture, Guillaume Giroux, Théophile Houde, Ernest Audet, Louis Sansfaçon, Philius Lessard, Philippe Sylvain, Narcisse Dionne.

—Monseigneur Jos. Laroque, le même jour, conférait dans la chapelle du Séminaire de St. Hyacinthe, le Diaconat à M. L. Girard, les Ordres Moindres à M. J. B. Michon, et la Tonsure à M. S. A. Dupuy, tous trois du Diocèse de St. Hyacinthe.

—Le même dimanche, Mgr. Cooke, évêque des Trois-Rivières, a donné, dans l'église paroissiale des Trois-Rivières, la tonsure à MM. Dupont, Tessier, Cooke et Godin, le sous-diaconat à M. Lemire, de la Rivière du Febvre, et celui de la prêtrise à M. Ovide Sicard de Carufel.

—Deux religieuses de la communauté des Sœurs Grises d'Ottawa sont parties, le 8 octobre, de cette ville pour aller fonder une mission au lac Témiscaming. Ce sont les Sœurs Raisin et Vincent. Elles vont fonder une maison d'éducation pour les jeunes sauvages.

### Nécrologie.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort d'un des plus anciens prêtres du Diocèse de St. Hyacinthe : M. Louis Barthélemy Brien est décédé à l'Evêché de St. Hyacinthe, à l'âge de 64 ans. Ordonné prêtre en 1832, il fut vicaire à St. Constant, et successivement curé de St. Hugues, St. Simon, St. Constant et St. Hermas. Sa charité, sa modestie et la simplicité de ses manières

l'avaient rendu cher à ses confrères et à ses paroissiens. Il a laissé presque toutes ses épargnes à l'Evêché de St. Hyacinthe.

Il était membre de la Société des trois messes.

### Bibliographie.

VINGT ANNÉES DE MISSIONS dans le Nord-Ouest de l'Amérique, par Mgr. Taché, Evêque de Saint-Boniface. — Un beau volume de 250 pages in-8° ; Eusèbe Senécal, imprimeur-éditeur.

Ce livre si impatiemment attendu depuis qu'une heureuse indiscretion l'avait fait annoncer au public, vient de paraître, et il a été déposé hier chez les différents libraires de cette ville, où l'on peut se le procurer dès aujourd'hui pour la modique somme de 2 chelins.

Dès qu'il nous a été remis, nous nous sommes pris à en parcourir quelques pages, et, cédant à l'entraînement de l'intérêt, nous n'avons pu nous en séparer qu'à la dernière page. Rarement, nous avons lu avec autant de plaisir, de charmes et de fierté nationale un livre comme les *Vingt années de missions*. L'intérêt, éveillé dès le commencement, se soutient jusqu'à la fin, et ce n'est qu'à regret qu'on en laisse la lecture.

Ce livre est l'histoire, non pas générale des missions de la Rivière-Rouge, mais l'histoire particulière des principaux travaux des RR. PP. Oblats. Mgr. Taché l'avait écrite pour les *Annales* particulières de cette congrégation, et ce n'est qu'à la sollicitation de M. Edmond Moreau, de l'Evêché de cette ville, que Sa Grandeur a consenti à le livrer à la publicité. Le public devra donc au jeune et pieux directeur des *Annales de la Propagation de la Foi* d'avoir un livre aussi important, rempli de tant de renseignements utiles et nécessaires sur les immenses possessions du Territoire du Nord-Ouest.

En lisant les *Vingt années de missions*, on reste sous l'empire d'un sentiment d'admiration enthousiaste devant le dévouement entier et la sublime abnégation des missionnaires, devant leur énergie et leur zèle, devant les prodiges qu'opèrent dans ces pays lointains les pieux ministres du Seigneur qui s'en vont généreusement y mettre leur vie au service de Dieu et de la civilisation. Chaque page, chaque ligne respire les plus généreux sentiments ; il y a du cœur et du patriotisme dans cette œuvre. On y sent l'âme ardente du missionnaire se montrer dans toute la sublime auréole de son apostolat, énergiquement trempée au creuset des infortunes évangéliques, mais forte et inébranlable dans ses espérances comme la Providence qu'elle invoque.

Mgr. Taché écrit comme il parle, c'est le cœur qui se fait entendre quand il ouvre la bouche, c'est le cœur qui se fait voir sous sa plume. Quels touchants accents de douceur, de noblesse et de piété possède sa voix limpide et émue ! quelles impressions d'indéfinissable sérénité révèle sa plume ! Ses *Vingt années de missions* sont un chef-d'œuvre.

Peu de personnes, croyons-nous, voudront se passer de cet important ouvrage du jeune évêque canadien. Aussi n'avons-nous pas besoin de le recommander à l'attention empressée de nos lecteurs. Nous nous contenterons d'ajouter que les *Vingt années de missions* forment un beau volume, grâce à l'élégance et au fini que leur a donnés l'imprimeur, M. E. Senécal. — *L'Ordre*.